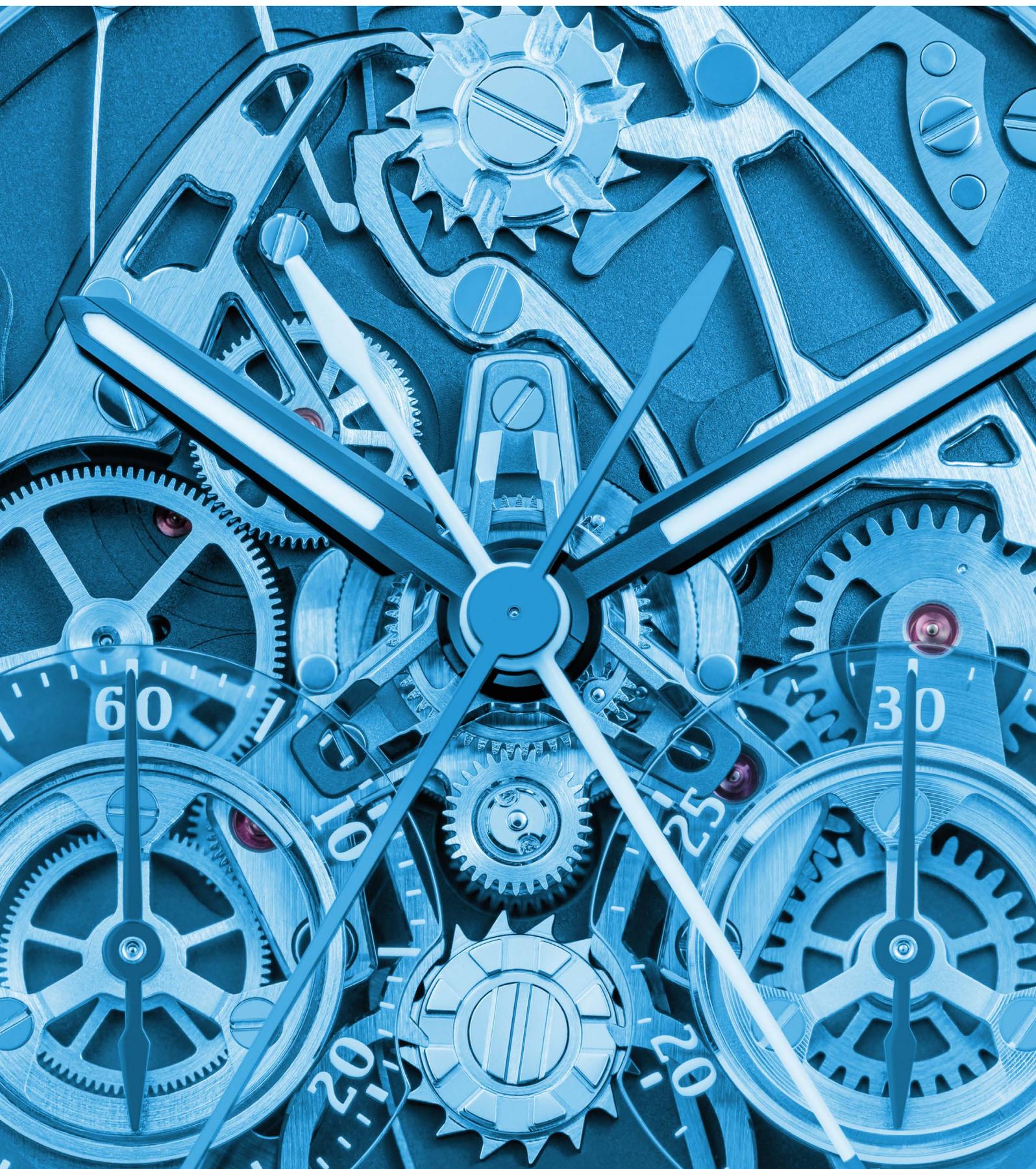




Fédération de l'industrie horlogère suisse FH  
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie FH  
Federation of the Swiss Watch Industry FH

Rapport d'activités

# 2023





# Rapport d'activités 2023





ISSN 1421-7384

Sur demande, le rapport d'activités est également disponible en allemand pour la version papier et en anglais pour la version électronique.

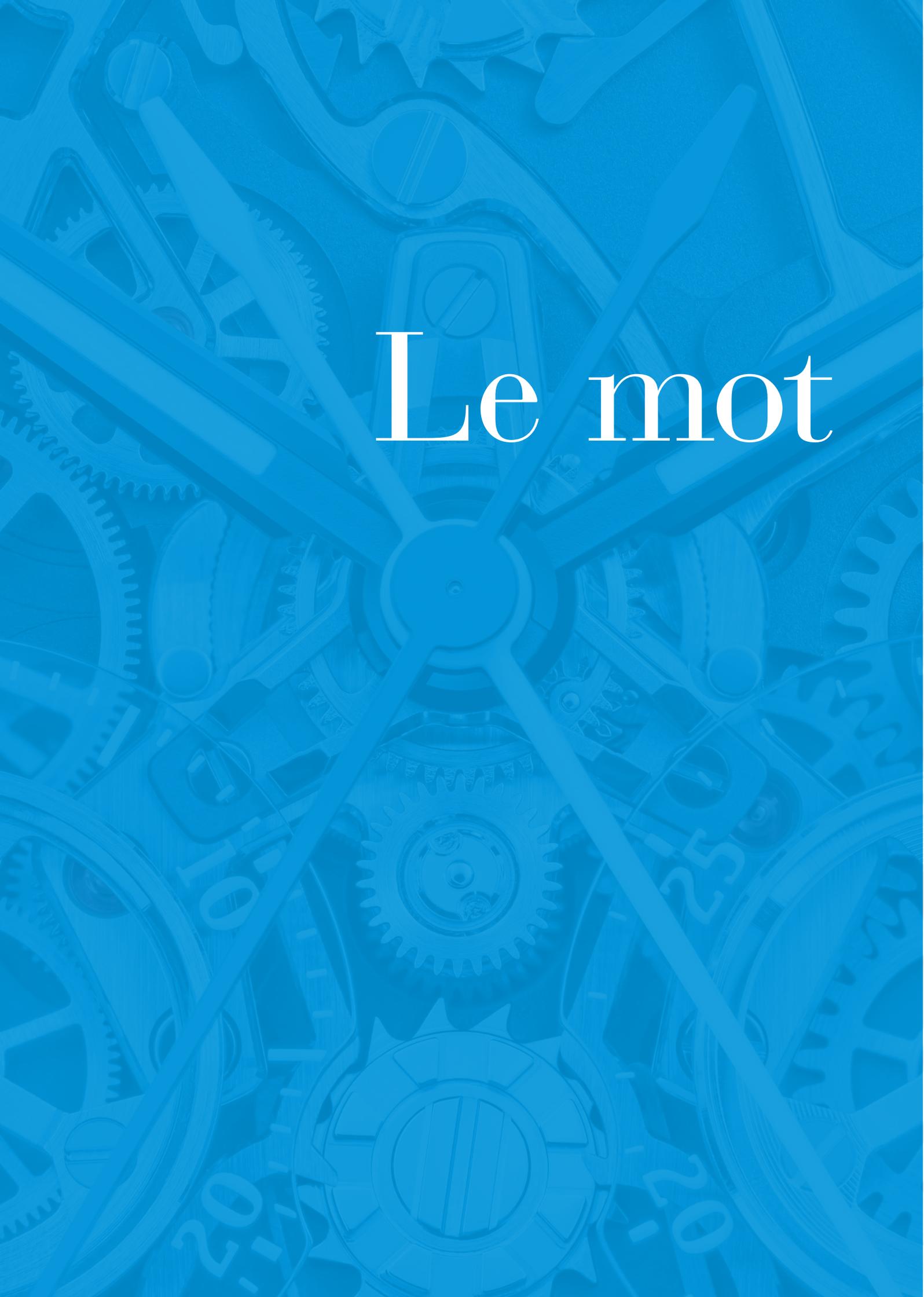
© Fédération de l'industrie horlogère suisse FH, 2024

imprimé en  
**suisse**

# Table des matières

<b>Le mot du président</b>	<b>4</b>
<b>Les faits marquants</b>	<b>6</b>
Swiss made horloger – Un label que la FH défend sur tous les fronts	8
Dictionnaire de l'horlogerie – Nouvelle version entièrement révisée	9
Congrès ISO consacré à l'horlogerie – Réunion bisannuelle	10
Affaires réglementaires– Principales interventions de la FH	11
<b>Panorama de l'activité 2023</b>	<b>12</b>
Amélioration des conditions cadre	14
Information et relations publiques	19
Lutte contre les contrefaçons	22
Normalisation	26
Prestations juridiques et économiques	27
Relations avec les autorités et les milieux économiques	28
Les centres FH à l'étranger	30
<b>L'horlogerie suisse en 2023</b>	<b>32</b>
Statistiques horlogères	34
<b>Structure de la FH en 2023</b>	<b>38</b>
La FH en 2023	40
L'assemblée générale	41
Le conseil	42
Le bureau et les commissions	43
Les divisions et les services	44
Le réseau des partenaires	45





# Le mot

# du Président



Depuis 2020 à tout le moins, nous apprenons à vivre avec les crises, les conflits, les tensions géopolitiques et les incertitudes qui en découlent. Après le rattrapage post-covid, les perspectives économiques se sont assombries aussi en Suisse et le climat de consommation n'est plus au beau fixe. Le chômage partiel est de nouveau évoqué, même si, paradoxalement, le manque de personnel qualifié reste d'actualité. Nous vivons dans un drôle de monde.

Après le rythme soutenu et la valeur record affichés en 2022, la croissance des exportations horlogères suisses et du marché du luxe en général ne pouvait que ralentir. A cela, deux raisons principales. D'une part, le rattrapage post-pandémie s'est essoufflé et la demande s'est progressivement normalisée. D'autre part, le contexte économique et géopolitique ne s'est pas amélioré, c'est le moins que l'on puisse dire. Malgré tout, l'année 2023 a été positive pour l'horlogerie suisse et constitue un nouvel exercice record, atteignant une croissance de 7,6%. Une fois de plus, il convient de saluer la résilience de la branche même si la réalité des entreprises peut être très diverse.

La FH a mené ses activités dans l'intérêt bien compris de ses membres, comme vous pouvez vous en rendre compte à la lecture de ce rapport. Je pense notamment à la défense du Swiss made en Suisse et dans le monde, la mise en ligne de la nouvelle version du dictionnaire de l'horlogerie, l'organisation en Suisse du congrès ISO consacré à l'horlogerie et les interventions de la FH dans le domaine des affaires réglementaires.

Cet exercice fut aussi particulier pour l'auteur de ces lignes, qui a mis un terme à son mandat de président à fin 2023. Je ne vais pas revenir sur ces derniers vingt ans que vous avez vécus comme moi avec des évolutions majeures au sein de la branche. La digitalisation et la verticalisation ont profondément modifié la façon de fabriquer des montres, de les distribuer et de communiquer à leur sujet. La pandémie a d'ailleurs accéléré certaine de ces évolutions.

Mais ce que je retiendrai surtout de ces 30 ans de FH, dont 21 ans comme président, ce sont les contacts avec les membres dans le cadre des organes statutaires ou lors de visites et d'événements: que de beaux moments d'échanges avec des personnalités passionnantes et passionnées, provenant d'horizon divers mais toutes contribuant au développement de notre branche. Celle-ci fait rêver et suscite l'admiration partout dans le monde. C'est donc avec une très grande fierté que j'ai représenté l'horlogerie suisse dans le cadre de mes fonctions en Suisse et à l'étranger. Merci aux membres FH de m'avoir offert cette magnifique opportunité!

Au terme de cet exercice 2023 et de ces trente ans, c'est avec une profonde gratitude que je salue l'engagement permanent des organes statutaires, le soutien indéfectible des membres ainsi que l'enthousiasme et le professionnalisme affichés par les collaboratrices et les collaborateurs de la FH pour défendre les intérêts de la branche.

Merci et bon vent!

Jean-Daniel Pasche





# Les faits

# marquants

Au cours de l'année 2023, la FH s'est mobilisée sur plusieurs fronts au niveau international pour défendre le Swiss made horloger, en particulier en Chine. Elle a également publié la nouvelle version digitale de son Dictionnaire de l'horlogerie, après un long processus de révision intégrale, de traduction et de mise en forme. Dans un autre registre, les normes internationales dédiées à l'horlogerie ont été au centre de l'attention, à l'occasion du congrès biennal organisé par la FH au printemps. Et tout au long de l'année, des affaires réglementaires aux conséquences importantes pour la branche ont occupé les spécialistes dans des domaines aussi variés que des projets de restrictions de substances chimiques dans le cadre du règlement européen REACH, une loi américaine portant sur les piles boutons ou une motion parlementaire liée à l'importation de peaux de reptiles en Suisse.



# Swiss made horloger

## Un label que la FH défend sur tous les fronts

La défense des indications géographiques suisses est au cœur des activités de la FH. Signe de qualité irréprochable, de précision, de durabilité, alliant tradition et innovation constante, elles sont le symbole incontesté de l'excellence suisse. Selon les calculs de la Confédération, leur valeur intrinsèque atteint des milliards de francs. Il est donc impératif de les protéger.

En tant que «gardienne» du Swiss made, la FH dispose d'un large arsenal de moyens pour lutter efficacement contre les abus liés à ce label. D'une part, elle agit directement contre les sociétés qui l'utilisent à tort, sciemment ou inconsciemment, en leur adressant des mises en demeure ou en portant les affaires devant les tribunaux. D'autre part, elle entame des procédures d'opposition afin d'éviter que des dépôts de marques d'entreprises helvétiques ou étrangères contiennent abusivement des indications géographiques suisses, induisant ainsi les consommateurs en erreur. Des actions de sensibilisation et de lobbying complètent cet éventail de mesures.

Dans ce domaine, la FH participe régulièrement aux dialogues entre la Suisse et la Chine en matière de propriété intellectuelle. En septembre 2023 s'est tenue la rencontre officielle entre l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle et le Ministère du commerce de la République populaire de Chine et, en octobre, celle avec l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle. Des représentants de haut niveau ont pris part

à ces réunions et participé à une table ronde avec l'industrie suisse. La FH a participé à ces rencontres pour y défendre les intérêts de l'horlogerie et rappeler l'importance des indications géographiques suisses, ainsi que la lutte contre les copies contrefaisant les droits des marques horlogères helvétiques. Les réponses fournies à ces requêtes par la partie chinoise sont encourageantes et montrent, en ce qui concerne les indications géographiques, que les autorités sont conscientes de l'importance d'une protection adéquate.

Au niveau international, la protection des indications géographiques passe par oriGIn, l'alliance mondiale des indications géographiques. Cette organisation regroupe une grande variété de secteurs, représentés par quelque 600 associations de producteurs et autres institutions, provenant de quarante pays. La FH en est membre de longue date, pour le label Swiss made horloger. En octobre 2023, lors de l'assemblée générale de l'organisation qui s'est tenue à son siège de Genève, les participants ont pris connaissance des avancées liées à une meilleure protection des indications géographiques, notamment de celles relatives aux produits artisanaux et industriels. Ces dernières bénéficieront prochainement d'une nouvelle législation dans l'Union européenne. Au terme de cette rencontre, les délégué-e-s du monde entier ont eu l'opportunité de visiter des musées horlogers à Bienne, suivant un programme organisé par la FH, et de parcourir la région de la Gruyère.



# Dictionnaire de l'horlogerie

Nouvelle version entièrement révisée



*La nouvelle version du Dictionnaire de l'horlogerie est disponible en libre accès sur le site Internet de la FH ainsi que dans une application pour smartphone.*

Après un long processus de révision intégrale, de traduction et de mise en forme, la FH a publié une nouvelle version digitale de son Dictionnaire de l'horlogerie. Celui-ci fait suite au Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie, réalisé par G.-A. Berner et édité par la Chambre suisse de l'Horlogerie en 1961, à son complément publié par la Société du Journal La Suisse Horlogère SA en 1995, et à la version consolidée par la FH en 2002, que nombre de connaisseurs appellent encore «Dictionnaire Berner».

Cette refonte complète était devenue nécessaire en raison de l'évolution des technologies et de l'industrie horlogère en particulier. Un collège de spécialistes a ainsi revu 4'800 termes et 950 illustrations pour décider de leur maintien, de leur modification ou de leur suppression, parallèlement à l'ajout de 470 entrées. Les expert-e-s se sont employé-e-s à ne conserver et n'ajouter que des termes directement liés à l'horlogerie, pour faire de ce dictionnaire un ouvrage unique entièrement dédié à la branche. Celle-ci recourt très fréquemment à des mots spécifiques connus des seul-e-s initié-e-s, d'où l'importance de les rendre accessibles à toutes les personnes intéressées.

Rédigée en français, allemand et anglais, cette nouvelle version regroupe plus de 6'000 termes et près de 900 illustrations, dont certaines volontairement conservées dans leur style original. Elle est disponible en libre accès sur le site Internet de la FH ainsi que dans une application pour smartphone. L'interface a fait l'objet d'un soin particulier, notamment en termes d'ergonomie, de fonctionnalité et de navigation entre les définitions et les différentes langues.

La FH tient à exprimer sa gratitude aux quelque trente expert-e-s qui ont contribué à ce projet pour leur engagement et leur soutien. Elle remercie plus spécialement celles et ceux qui ont accompagné le processus de révision dans son intégralité ou fourni une prestation particulièrement importante: Jean-Philippe Arm, Estelle Fallet, Jean-Pierre Golay, François Klopfenstein, Bernard Muller, Hélène Pasquier, Marco Richon, Marlyse Schmid, Antoine Simonin et Pierre-Alain Vuille.



# Congrès ISO consacré à l'horlogerie

## Réunion bisannuelle

Le congrès international 2023 du comité ISO dédié à l'horlogerie (ISO/TC 114) était organisé par la FH et s'est tenu en mai à Interlaken, en Suisse. Sous l'égide du nouveau président Raphaël Schwarz, également spécialiste des affaires réglementaires à la FH, les travaux des délégations d'Allemagne, de Chine, de France, de Hong Kong, d'Inde, du Japon, de Mongolie, du Royaume-Uni et bien évidemment de Suisse ont permis des avancées significatives.

En préambule, les allocutions de Jean-Daniel Pasche, président de la FH, et de Marcel Knecht, membre de la direction de l'Association suisse de normalisation, ont souligné l'importance de ce congrès international et l'esprit de coopération qui y règne, le développement de l'horlogerie en Suisse et dans le monde, ainsi que le besoin d'harmonisation auquel la normalisation répond.

Les congressistes se sont penchés sur la protection de la santé et de l'environnement, des thématiques importantes pour les consommateurs. La première action dans ce domaine sera la création d'une norme pour démontrer la conformité aux substances réglementées dans les montres-bracelets.

De nombreuses discussions ont porté sur l'évolution potentielle du test de condensation décrit dans la norme dédiée aux montres étanches. Malgré les conclusions évidentes de l'amélioration possible de ce test, la révision de cette norme a été ajournée, plusieurs délégations ayant souhaité bénéficier de temps supplémentaire pour procéder à d'autres essais.

L'évaluation de quatre tests supplémentaires pour la norme relative aux traitements antireflets sur les verres de montres

figurait également à l'ordre du jour. La majorité des délégations a souhaité poursuivre les essais, en particulier sur la résistance aux ultrasons, avant de débiter une révision de cette norme. Dans ce cadre, la Suisse a présenté son projet de recherche de formulations standards pour les essais de résistance aux cosmétiques, suscitant un vif intérêt parmi les participants.

La révision de la norme sur les dépôts photoluminescents est arrivée en phase finale, avant sa publication au plus tard en 2024.

Les premiers travaux de révision de la norme consacrée au vocabulaire horloger ont permis de traiter plus de 70 commentaires. De nouvelles définitions y ont été ajoutées, notamment pour «smartwatch» en anglais ou «montre connectée» en français.

A l'issue du congrès, les délégué-e-s ont encore pris plusieurs décisions, mis à jour le plan de développement du comité ISO/TC 114 Horlogerie et finalisé la rédaction des résolutions. La norme sur les revêtements déposés en phase vapeur sera ainsi révisée, un nouveau projet concernant les pendules et pendulettes sera lancé et l'évolution des substances réglementées qui concernent l'horlogerie sera suivie de près.

La traditionnelle partie récréative finale, qui souligne la dimension conviviale et humaine du congrès évoquée par Jean-Daniel Pasche, a emmené les délégué-e-s à la Jungfrauoch, au cœur des Alpes bernoises. La prochaine réunion se tiendra en 2025 à Zhangzhou, en Chine.



*Le congrès international ISO/TC 114 Horlogerie a réuni neuf délégations durant une semaine à Interlaken.*

# Affaires réglementaires

## Principales interventions de la FH

En 2023, la FH a été particulièrement active dans le domaine des affaires réglementaires. Elle a notamment joué un rôle proactif concernant les réglementations susceptibles d'avoir un impact sur l'industrie horlogère.

### Restrictions dans le cadre de REACH

En 2020, un projet de restriction a été lancé dans le cadre de la réglementation européenne REACH, visant l'acide undécafluorohexanoïque (PFHxA), ses sels et composés. De telles substances peuvent être présentes dans plusieurs applications horlogères, telles que les bracelets en cuir, certains bains galvaniques, ainsi que les lubrifiants et les épilames. Dans ces deux derniers cas, la substitution s'avère nettement plus complexe à réaliser.

La FH s'est employée à défendre les intérêts de la branche, exprimant ses préoccupations par la voie de deux prises de position. Suite à ces interventions, l'Agence européenne des produits chimiques a recommandé une dérogation pour l'utilisation de ces substances dans les épilames horlogères.

En juin 2023, la version finale du projet de restriction a été publiée, spécifiant que les lubrifiants et épilames horlogers ne seront finalement pas inclus dans le cadre de la restriction REACH, préservant ainsi la continuité de la production dans le secteur.

Un autre projet de restriction dans le cadre de REACH, portant sur certains bisphénols, a été mis en consultation en 2021 par l'Institut fédéral allemand pour la santé et la sécurité au travail et l'Agence fédérale allemande de l'environnement, suscitant des préoccupations majeures, notamment dans l'industrie du cuir.

La FH a participé au débat concernant la restriction des bisphénols, prenant position à deux reprises auprès des initiateurs et mettant en avant trois points clés. Premièrement, elle a souligné que la limite de détection des bisphénols dans les cuirs à 10 mg/kg était techniquement irréalisable et qu'il était nécessaire d'ajuster cette limite à 1'000 mg/kg, afin d'être en accord avec l'ajout du bisphénol S au processus d'autorisation. Deuxièmement, le délai de transition devrait être étendu de cinq à dix ans pour les produits en cuir. Troisièmement, la FH a relevé l'importance de conserver une exemption pour les stocks préexistants.

En août 2023, ce projet de restriction a été retiré après consultation. Les autorités allemandes se sont alors fixé pour objectif de le revoir et de le soumettre ultérieurement, sans fixer de délai précis. L'Agence européenne des produits chimiques a exigé que toute modification par rapport au projet initial soit justifiée.

### Loi Reese aux Etats-Unis

La «Reese's Law» américaine a été promulguée en 2022. Elle vise à protéger les enfants de six ans ou moins contre l'ingestion de piles bouton, qu'elles soient vendues séparément ou incorporées dans des produits. A cette fin, la commission de la sécurité des produits de consommation se devait d'élaborer une norme rigoureuse, englobant des critères techniques et des avertissements aux consommateurs.

La FH a tenu un rôle actif tout au long de ce processus, en intervenant notamment aux côtés de l'American Watch Association, lors d'une réunion cruciale à Washington. Durant cette rencontre, une démonstration technique des différents systèmes de fermeture des compartiments de batterie des montres électroniques a été effectuée. La sécurité de ces systèmes a pu être démontrée directement sur place et les aspects problématiques de la nouvelle norme proposée ont pu être relevés.

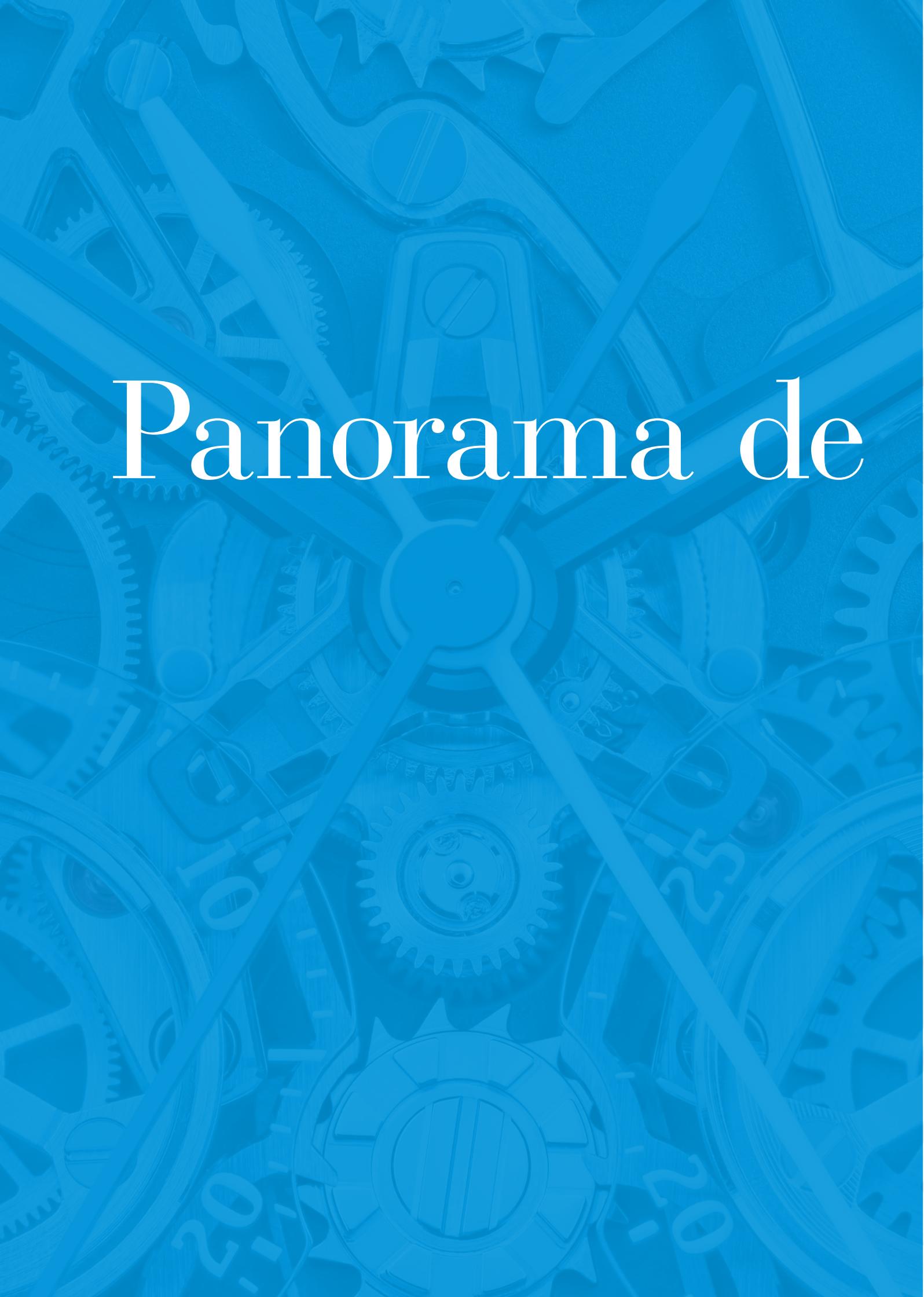
En août 2023, la version finale de la règle a été soumise à consultation. Celle-ci introduit une distinction entre les produits destinés à être ouverts par les consommateurs et ceux conçus pour être ouverts par des professionnels, comme demandé par la FH. Les produits utilisant des vis cruciformes ou à fente ne répondent toutefois pas à ce dernier critère. En fin d'année, le dossier était encore en discussion.

### Motion parlementaire sur les peaux de reptiles

Une motion parlementaire, déposée en 2019 par Martina Munz (PS/SH), visait à imposer la déclaration de l'espèce animale, l'origine et la provenance des peaux de reptiles. La FH s'est activement opposée à cette motion pendant plusieurs années, arguant que les exigences imposées étaient disproportionnées. La plupart des produits importés respectent effectivement déjà la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et les recommandations du Code terrestre de l'Organisation mondiale de la santé animale, aux objectifs similaires.

Suivant une recommandation émise par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats, les députés ont finalement décidé de rejeter cette motion. L'analyse d'impact de la réglementation, à laquelle la FH a activement participé, a joué un rôle crucial dans cette décision.





# Panorama de

# l'activité 2023

En tant qu'association faîtière de la troisième industrie exportatrice helvétique, la FH poursuit de multiples objectifs: améliorer les conditions cadre de la branche en Suisse et dans le reste du monde, lutter contre le fléau de la contrefaçon ou encore, par exemple, soutenir ses membres et les informer, au même titre que les médias et les consommateurs. Les pages qui suivent présentent une sélection des actions qu'elle a menées en 2023.



## Amélioration des conditions cadre

En 2023, la FH a poursuivi ses objectifs de défense des intérêts de la branche en Suisse et à l'international. Elle est intervenue sur de nombreux marchés, que ce soit dans le cadre de négociations en vue de nouveaux accords de libre-échange ou la révision d'accords existants, à l'occasion de missions officielles, ou encore suite aux requêtes émanant de membres. Elle a notamment pris part à plusieurs comités mixtes. Institués par chaque accord de libre-échange, ces comités sont chargés de les gérer et de veiller à leur bonne exécution. Ils se réunissent, en principe, tous les deux ans.

Une vingtaine de marchés ont ainsi fait l'objet d'interventions, parmi lesquels on peut mentionner le Mercosur, l'Inde, la Turquie, les Philippines, les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe, le Mexique ou le Kazakhstan.

Conditions d'accès au marché, réglementations techniques et administratives, obstacles techniques au commerce, organisation de la distribution, protection des droits de propriété intellectuelle, voire importations temporaires ont figuré parmi les principaux sujets d'intervention. A chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, la FH a transmis ses requêtes par memorandum aux ministères concernés.

### Mercosur

Les négociations entre l'AELE et le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) ont abouti en substance en 2019. Cet accord doit permettre à plus de 96% des exportations suisses à destination des Etats du Mercosur de bénéficier de conces-



*Rencontre entre Tarcisio de Freitas, gouverneur de l'Etat de São Paulo, et Guy Parmelin, conseiller fédéral*

sions tarifaires à moyen terme. Théoriquement, ces dernières entraîneront une épargne de l'ordre de 180 millions de francs par an, soit le potentiel d'économies le plus important de tous les accords de libre-échange conclus par la Suisse, en dehors de ceux passés avec l'Union européenne et la Chine.

La pandémie avait grandement retardé l'examen juridique des textes négociés, et la visite officielle au Brésil effectuée en juillet par le conseiller fédéral Guy Parmelin avait pour objectif de relancer le processus devant conduire à la signature de cet accord.

La FH était du voyage car, du point de vue horloger, le potentiel du seul marché brésilien demeure largement sous-exploité. Les conditions d'accès et de commercialisation y sont difficiles à maints égards : niveau très élevé des droits et taxes, procédures d'importation, réglementation de la distribution. Autant d'obstacles qui poussent une large frange de la clientèle brésilienne à effectuer ses achats à l'étranger et, en conséquence, certaines marques à réévaluer leur présence sur le marché en termes d'investissements et de réseaux de vente. Tout cela au détriment du développement du marché domestique.

En chiffres, les exportations horlogères à destination du Brésil restent en effet très modestes: 41 millions de francs en 2022 et 44 millions en 2023, soit, l'équivalent de celles livrées sur le marché colombien. Elles s'inscrivent surtout nettement en-deçà des exportations vers le Mexique (250 et 290 millions respectivement), pays avec lequel un accord de libre-échange existe depuis 2001.

L'ouverture significative du marché brésilien, et de celui du Mercosur dans son ensemble, reste un prérequis non seulement dans la perspective du développement des affaires dans cette partie du monde, mais aussi afin de procurer aux acteurs économiques le cadre et la sécurité juridique nécessaires. Cela d'autant plus que le marché du luxe brésilien est, à lui seul, attendu en hausse de 6 à 8% par an jusqu'à la fin de la décennie.

## Inde

Longtemps mises en pause, les négociations entre la Suisse - au nom de l'AELE - et l'Inde en vue d'un accord de libre-échange ont très nettement accéléré en fin d'année. A cela plusieurs raisons. D'une part, New Delhi mène des négociations identiques avec l'Union européenne et le Royaume-Uni, et il convient de faire en sorte que l'économie suisse ne subisse



*Lors du 21<sup>e</sup> round de négociations à New Delhi, de gauche à droite: Markus Schlagenhof, délégué du Conseil fédéral, Guy Parmelin, conseiller fédéral, Piyush Goyal, ministre du commerce et de l'industrie, Helene Budliger Artieda, secrétaire d'Etat, L. Satya Srinivas, secrétaire au département du commerce.*

aucune discrimination de fait sur le marché indien par rapport à ses concurrents. D'autre part, les prochaines élections législatives indiennes, qui ont eu lieu au printemps 2024, laissent une fenêtre d'opportunité très courte, mais importante, pour tenter de conclure les négociations. Si tel ne devait pas être le cas, un hypothétique nouveau cycle de négociations serait, à coup sûr, reporté de façon indéterminée.

La FH suit ces négociations de près, en liaison avec le Secrétariat d'Etat à l'économie. Les objectifs et les priorités de l'industrie horlogère sont connus de longue date des négociateurs suisses. Ils concernent en premier lieu l'ouverture du marché indien aux montres suisses (les droits de douane s'élèvent actuellement à 20%) et l'amélioration de la protection des droits de propriété intellectuelle, y compris celle des indications géographiques (Swiss made). Fin 2023, les négociations étaient entrées dans leur phase ultime, mais aucun détail quant aux termes de l'accord n'était toutefois révélé.

## Turquie

La première réunion du comité mixte de l'accord AELE - Turquie a permis à la FH de mettre en exergue les difficultés persistantes en ce qui concerne la protection des droits de propriété intellectuelle. S'il est vrai que les autorités locales déploient des efforts constants pour améliorer la législation et son application, la Turquie reste un marché où l'offre de contrefaçons de montres suisses est élevée, en particulier à Istanbul et dans les nombreux sites touristiques. Le pays agit également comme plaque tournante pour les contrefaçons en provenance d'Asie et du Moyen-Orient à destination de l'Europe.

La lutte contre la contrefaçon reste un défi. En effet, l'obtention des mandats de perquisition et de saisie par les différentes juridictions demeure souvent problématique, pour ne pas dire impossible dans certains cas. La disponibilité des unités de polices pour les raids étant limitée, les propriétaires de marques doivent souvent faire appel à des enquêteurs privés pour identifier les cibles. En outre, les sanctions infligées aux contrevenants ne sont pas suffisamment dissuasives, sachant qu'il n'est pas possible de saisir les actifs et que le recouvrement des dommages est presque impossible.

## Philippines

Pour les mêmes raisons, la FH est intervenue auprès du comité mixte de l'accord avec les Philippines. Pour rappeler, une nouvelle fois, la nécessité de l'intervention des autorités dans certaines zones préoccupantes, à l'instar du Greenhills Shopping Center de Manille, où plus d'une centaine de stands, permanents ou temporaires, proposent impunément à la vente plusieurs dizaines de milliers de fausses montres suisses, bien aidés en cela par le laxisme des propriétaires des lieux.

## Conseil de coopération du Golfe

Malgré toute la flexibilité des exportateurs horlogers suisses, force est de constater que l'application de l'accord avec les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar) demeure encore et toujours problématique.

Les difficultés résident essentiellement dans les exigences administratives liées aux documents d'accompagnement et au dédouanement des marchandises, voire en matière d'attestation de conformité des produits. Un seul exemple: la

déclaration d'origine sur facture n'est toujours pas admise pour les exportateurs agréés, alors même que cette disposition est inscrite dans l'accord. Par ce seul fait, les exportateurs doivent fournir en lieu et place des certificats de circulation de marchandises EUR.1, ainsi que, selon les marchés de destination, des certificats d'origine. Les autres complications concernent, à des degrés variables, la non-reconnaissance des documents au format numérique ou l'établissement des listes de colisage, entre autres.

La FH a soumis, dans le détail, l'ensemble de ces problématiques aux autorités suisses en vue d'une réunion spéciale du comité mixte prévue début 2024. Au-delà des procédures elles-mêmes et des coûts additionnels qu'elles engendrent, c'est bien le respect des dispositions de l'accord signé qui est en jeu.

## Russie

La FH est restée en contact permanent avec le Secrétariat d'Etat à l'économie en ce qui concerne l'évolution des sanctions européennes et suisses à l'encontre de la Russie. Au cours de l'année sous revue, la Suisse a en effet décrété différentes sanctions supplémentaires dans la foulée de l'Union européenne.

Les mesures restrictives touchant l'horlogerie ont affecté, dans un premier temps, l'importation et l'exportation de certains produits sidérurgiques. Dans la mesure où certains composants ne relèvent pas du chapitre horloger dans la nomenclature douanière, mais suivent le régime du matériau constitutif (ouvrages en fonte, en fer ou acier), les vis d'emploi général, les fournitures destinées aux boîtes de montres ou aux cages et cabinets d'horlogerie, entre autres, ont dû, pour un temps, être munies d'un test d'essai d'usine comme une preuve attestant de l'absence d'intrants sidérurgiques russes. Faute de preuve, certains envois expédiés à des fins de service après-vente ont été bloqués à l'entrée de différents marchés européens durant l'automne. Sur intervention de la Suisse, l'UE a amendé ses propres sanctions afin d'introduire l'équivalence de traitement envers notre pays, ce qui a permis de lever rapidement cet obstacle dans les échanges entre la Suisse et l'UE.

Le douzième paquet de sanctions européennes, en vigueur depuis le 19 décembre 2023, a également introduit diverses interdictions concernant le commerce de diamants russes. Celles-ci entreront en vigueur par étapes en 2024. A terme, ce sont tous les diamants originaires ou exportés de Russie



*Les diamants ayant un lien avec la Russie, y compris ceux sertis sur des montres en métaux précieux, tombent sous le coup des sanctions.*

(ou ayant transité par la Russie), qu'ils soient naturels ou synthétiques, bruts ou transformés dans un pays tiers, d'un poids égal ou supérieur à 0,5 carat (0,1 gramme), qui seront interdits d'achat et d'importation, entre autres. Les montres en métaux précieux incorporant des diamants sont explicitement visées par ces nouvelles sanctions, au même titre que les bijoux.

D'entente avec le G7 (Etats-Unis, Canada, Japon, Royaume-Uni, Allemagne, France et Italie), un mécanisme de vérification et de certification sera mis en place au sein de l'UE qui agira comme point d'entrée pour l'UE et les pays du G7 afin d'assurer la traçabilité des produits visés.

## Mexique

En 2016, la FH a signé un accord avec le Bureau du procureur général de la République mexicaine en vue d'améliorer la coopération en matière de lutte anticontrefaçon. L'un des princi-

paux objectifs était de trouver une alternative à la présentation de montres originales, exigée par les autorités du pays, afin de prouver la nature contrefaisante des pièces saisies. Cette exigence pose de nombreux problèmes, notamment au regard de la valeur des pièces concernées.

L'application de cet accord s'est toutefois avérée délicate, les autorités invoquant, dès la première saisie, une exception prévue pour les cas particulièrement compliqués. Le changement de gouvernement, puis la pandémie, ont mis les activités en suspens durant plusieurs années, empêchant toute nouvelle opération sur le terrain.

Dans l'optique de relancer le dossier, la FH a pris part à la séance de la commission économique mixte Suisse-Mexique, en octobre. Les deux parties ont respectivement nommé une personne de référence afin de réengager le dialogue. Un premier contact a déjà été établi et les perspectives quant à l'application de cet accord restent positives.



## Kazakhstan

En contact continu avec le Secrétariat d'Etat à l'économie et le Bureau du contrôle des métaux précieux durant les négociations, la FH a salué l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> avril 2023, de la convention entre la Suisse et le Kazakhstan sur la reconnaissance réciproque des poinçons officiels apposés sur les ouvrages en métaux précieux. Cette dernière permet un accès facilité au marché kazakh pour les articles en métaux précieux de l'industrie horlogère et bijoutière helvétique.

## Suisse

### Suppression des droits de douane sur les produits industriels

Décidée de manière autonome par la Suisse, la suppression des droits de douanes à l'importation a notamment pour objectifs de combattre l'îlot de cherté, de réduire les obstacles commerciaux et de diminuer la charge des entreprises, contribuant ainsi au renforcement de la place économique et industrielle suisse.

Soutenue par la FH, cette suppression doit conduire à une épargne théorique de quelque 860 millions de francs par an pour l'ensemble de l'économie suisse (droits de douane, allègements administratifs, effets indirects).

Tous les droits de douane liés à l'importation de produits industriels seront ramenés à zéro à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Sont notamment concernées les produits horlogers, mais aussi les écrans, les fermoirs, les piles, ainsi que les machines, les équipements électriques, les imprimés publicitaires, entre autres.

Cette suppression a des incidences sur d'autres dispositions douanières. Elle entraîne notamment la simplification du tarif douanier suisse, avec la fusion de certaines positions tarifaires. En conséquence, les déclarations d'importation et d'exportation devront être établies sur la base de la nouvelle structure du tarif douanier helvétique. Pour l'horlogerie, les changements sont minimes et portent sur des informations de moindre importance. Ils concernent les réveils et pendulettes, les parties de boîtes de montres, les cages et cabinets d'horlogerie.

En termes de processus de dédouanement, l'obligation de déclarer et de présenter les documents subsiste, sachant que Passar, le nouveau système de gestion du trafic des marchandises de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité

des frontières (OFDF), entraînera ultérieurement des simplifications et des allègements dans ce domaine. Les preuves d'origine ne sont plus nécessaires en cas d'importation définitive en Suisse. En revanche, elles continuent d'être exigées lorsque la marchandise importée fait l'objet d'un cumul ou d'une réexportation. Quelle que soit le cas de figure, il est toujours recommandé d'exiger des fournisseurs étrangers les preuves d'origine, malgré la franchise douanière. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, il est possible de conserver les preuves d'origine sous forme numérique.

### Révision de la loi sur les douanes

La révision de la législation douanière suisse s'est poursuivie au cours de l'année sous revue, en lien avec le programme de transformation et de numérisation de l'OFDF.

Une révision totale est nécessaire pour que les processus et les systèmes soient simplifiés, uniformisés et numérisés de bout en bout. Plus globalement, cette révision vise également à harmoniser l'exécution des tâches de l'OFDF: profil professionnel des douaniers, protection des données, analyse du risque, migration. Tous les actes législatifs fiscaux et autres ayant un lien avec les tâches de l'OFDF doivent également être adaptés.

Lors de la procédure de consultation, la FH a fait part de ses requêtes concernant notamment l'engagement de l'OFDF en matière de protection des droits de propriété intellectuelle (par exemple, le traitement des saisies), la répartition des compétences entre l'OFDF et le Contrôle des métaux précieux ou encore la protection du secret des affaires.

Début juin, le Conseil national a accepté de poursuivre les travaux, alors que la commission préparatoire recommandait le renvoi au Conseil fédéral. Le dossier est donc retourné à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national, et l'examen de détail a débuté à l'automne.

### Consultations sur la conjoncture

La FH a participé aux enquêtes régulières du Secrétariat d'Etat à l'économie et d'économiesuisse consacrées à l'évolution de la conjoncture en Suisse, à l'aune de la situation de la marche des affaires, de l'emploi, des investissements, mais aussi de l'appréciation de la reprise post-covid ou des conséquences de la guerre Russie-Ukraine. Elle a également pris part aux deux tables rondes convoquées par le conseiller fédéral Guy Parmelin visant à faire le point sur la situation en matière d'exportations.

# Information et relations publiques

## Relations avec les médias

Durant l'exercice écoulé, les médias ont montré un vif intérêt pour l'évolution de la branche, d'où de nombreuses sollicitations pour des articles et des interviews. Tous les médias suisses (chaînes de TV, radios nationales et locales, presse écrite), mais aussi des médias étrangers, comme le New York Times ou l'Agence France Presse, ont suivi l'évolution de la branche avec beaucoup d'attention, particulièrement lors des salons horlogers (Watches & Wonders, Time to Watches, Geneva Watch Days, EPHJ, Technical Watchmaker Show). En outre la radio-télévision suisse italienne a réalisé une émission, dans le cadre de sa série Fàla, sur les ventes horlogères et la contrefaçon.

L'année s'est terminée par un entretien accordé à l'ATS/AWP, durant lequel le président de la FH dresse un bilan annuel et esquisse les perspectives pour la branche.

Le président de la FH a également donné plusieurs conférences et discours, notamment lors de l'ouverture du congrès ISO/TC 114, ou encore lors des salons EPHJ, Time to Watches et Technical Watchmaker Show. Il s'est également exprimé lors de l'assemblée générale de la Fédération suisse du tourisme, à l'occasion du cinquantenaire du COSC et, comme chaque année, devant les élèves du gymnase français de Bienne.

## Revue FH

La Revue FH a offert à ses lecteurs un vaste panorama de l'actualité horlogère helvétique et internationale tout au long de ses 18 numéros, en français et en anglais. Activités de la FH, statistiques d'exportations, vie des maisons horlogères et de cotraitance, nouveaux produits ou encore extraits du registre du commerce ont enrichi les pages du magazine. Très appréciée de ses lecteurs et de ses annonceurs publicitaires, la Revue FH est également à la disposition des membres FH et des abonnés en version électronique.

## Site Internet

Considéré comme une référence pour les questions liées à l'horlogerie, le site Internet de la FH a fait l'objet de très nombreuses visites en 2023, avec des millions de pages consultées. Il représente également un vecteur d'information important sur l'actualité de la FH, des entreprises horlogères et des

nouveaux produits mis sur le marché. Il renseigne aussi sur les statistiques d'exportations, le Swiss made ou les problèmes liés à la contrefaçon notamment.

## watch.swiss

Pour la troisième année, la stratégie de promotion des montres suisses déployée par la FH s'est articulée autour de deux axes: l'exposition physique et digitale *watch.swiss* et la diffusion de contenus sur les réseaux sociaux, avec naturellement des passerelles entre les deux.

L'exposition *watch.swiss* a été présentée à deux reprises en Europe au cours de l'automne 2023. Elle s'est installée au Danemark puis en Suède, durant une dizaine de jours à



*En Suède, de jeunes visiteurs se sont montrés intéressés par l'exposition et son concours pour gagner une montre suisse.*

chaque fois. Ces deux événements ont rencontré un accueil particulièrement enthousiaste. Parallèlement, la version de l'exposition dédiée au marché japonais, *watch.swiss Japan*, a aussi été l'objet de deux événements au cours de l'année (voir la rubrique consacrée aux centres FH à l'étranger, page 31).

Les Pays nordiques ne représentent qu'une petite partie des exportations horlogères suisses, avec un peu plus de 200'000 montres en 2023. Sur ces marchés, les consommateurs bénéficient néanmoins d'un haut pouvoir d'achat et c'était l'occasion pour *watch.swiss* d'aller à leur rencontre, en particulier des jeunes générations.

Les lieux d'exposition choisis répondaient parfaitement aux critères de *watch.swiss*, en offrant notamment un excellent accès au public visé. Le Fisketorget Mall est situé dans un quartier urbain et dynamique de Copenhague avec une forte densité de population et accueille plus de 8 millions de visiteurs par an. De plus, une collaboration avec une boutique de la chaîne Carat présente sur place et les marques Certina, Longines et Tissot a enrichi l'exposition d'une belle sélection de montres suisses. Ce genre de partenariat permet de lier la dimension éducative de *watch.swiss* à des produits disponibles actuellement sur le marché et renforce le message promotionnel. Le Gallerian Mall, quant à lui, est le centre commercial le plus connu de Stockholm, grâce à son emplacement unique au cœur de la ville. Il est fréquenté par près de 12 millions de visiteurs par an, aussi bien des clients locaux que des touristes. Comme au Danemark, un détaillant de la place, Stjärnurmakarna, s'est joint à l'événement et y a présenté des garde-temps estampillés Swiss made.

La grande visibilité offerte par ces lieux uniques a permis de déployer l'expérience *watch.swiss* dans des conditions optimales. En complément, des campagnes Facebook et Instagram, ainsi qu'un concours permettant de gagner une montre ont contribué à accroître la portée des messages clés de l'exposition. Le but affiché était d'élargir la communauté digitale et de renforcer les interactions avec les visiteurs. À l'issue de l'opération, un réjouissant bilan fait état de 213'000 personnes touchées par les campagnes et plus de 100'000 interactions avec les différents contenus publiés.

Tout au long de l'année, l'activité promotionnelle menée par la FH s'exprime également via Facebook et Instagram. La stratégie digitale s'adapte régulièrement à l'évolution rapide des tendances observées sur les réseaux sociaux et de leur algorithme complexe. L'objectif est de toucher le public sur certains marchés cibles, en proposant un contenu de qualité, attractif, exclusif et développé sur mesure. C'est ainsi

qu'au cours de l'année la FH s'est rendue auprès de dix de ses membres (RB Baumgartner, Delance, Raymond Weil, Audemars Piguet, Alpina, Charles Girardier, Oris, Richard Mille, Claude Meylan et Norqain), ainsi que d'un collectionneur passionné de montres suisses, pour créer ce contenu. La part belle a été faite aux personnes actives dans tous les secteurs des entreprises, qui transmettent leur passion et enrichissent le contenu avec les émotions véhiculées par leurs produits.

Au final, une quinzaine de vidéos et plus 500 photos ont été réalisées. Deux millions de personnes ont été touchées grâce aux différentes campagnes et près de 1'700 nouveaux abonnés Instagram ont été gagnés. On compte également plus de 230'000 vues de vidéos, ce qui montre un bel intérêt.

## Statistiques horlogères et évolution du marché

Les statistiques d'exportations horlogères sont établies chaque mois par l'administration douanière suisse. Ces données officielles et ventilées par marchés, par matières et par segments de prix fournissent un suivi détaillé et régulier de l'évolution de la branche. Elles constituent également une source d'information et une base de comparaison pour les marques. Parallèlement, une modélisation de leur évolution historique intégrant des indicateurs macroéconomiques avancés permet d'établir des prévisions à moyen terme.

L'analyse du marché horloger et de ses perspectives intègre ces statistiques douanières, ainsi que de nombreux autres éléments, comme les tendances du secteur du luxe, les données disponibles sur le *sell out*, l'évolution du marché secondaire, les modes de consommation des différentes générations, le contexte économique, la digitalisation ou la responsabilité sociétale des entreprises.

Le suivi permanent de ces facteurs est transmis chaque semaine aux membres FH intéressés, par le biais d'une *newsletter* qui couvre une multitude de sources pour synthétiser l'actualité d'une douzaine de thèmes liés au marché horloger.

Tous ces éléments sont intégrés à une analyse plus approfondie et diffusée trimestriellement via la publication économique *Tendances*. En 2023, l'évolution du marché horloger a été marquée par le retour de la Chine et de Hong Kong dans les chiffres noirs, une forte demande pour les biens personnels de luxe - en particulier les montres -, ainsi que par la confirmation de l'important rebond affiché par le segment d'entrée de gamme depuis le printemps 2022.

Un communiqué de presse semestriel largement diffusé complète encore l'information que la FH transmet en lien avec les statistiques horlogères et l'évolution du marché.

### Dictionnaire Berner

La FH a réalisé les dernières opérations de mise à jour du Dictionnaire de l'horlogerie, communément appelé «Dictionnaire Berner». Sa nouvelle version, intégralement révisée, a été mise en ligne sur le site Internet de la FH fin 2023, ainsi que via une application pour *smartphone*. Tous les détails de ce projet figurent dans le chapitre des Faits marquants, page 9.

### Assemblée générale

L'Assemblée générale FH 2023 s'est déroulée au Palais des congrès de Bienne devant une assistance nombreuse. Lors de la partie statutaire, tous les points à l'ordre du jour ont été acceptés, dont l'élection du nouveau président de la FH dès 2024, Yves Bugmann. Les participants ont ensuite pu suivre une conférence de Philippe Zahno, responsable des affaires publiques de Svizra27, sur le thème «Projet d'exposition nationale Svizra27: travail, humain et cohésion».



*La dernière assemblée générale présidée par Jean-Daniel Pasche s'est tenue à Bienne.*



# Lutte contre les contrefaçons

## Etendue des activités

Durant l'année 2023, la FH a mené de nombreuses activités de lutte anticontrefaçon pour le compte des membres du Groupement anticontrefaçon et de la Cellule Internet. Elles font l'objet d'un rapport détaillé, disponible sur demande en cas d'intérêt, et sont reprises dans les grandes lignes ici.

## Opérations de saisie sur les marchés

### Arabie saoudite

Au vu des très bons résultats obtenus en Arabie saoudite l'année précédente, le programme d'actions a été renouvelé en 2023. Une douzaine de perquisitions ont ainsi été menées par la police et les agents de l'Autorité saoudienne pour la propriété intellectuelle, principalement sur la base d'investigations menées par les mandataires locaux de la FH. Ces opérations ont permis la saisie d'environ 128'000 montres suisses contrefaisantes.

En parallèle, quatorze interventions ont été menées aux frontières du pays par les douanes saoudiennes, se soldant par la saisie de quelque 23'000 fausses montres helvétiques.

### Brésil

La division de répression des fraudes brésilienne organise, tous les deux ans environ, des raids d'ampleur dans la zone

du «25 de Marzo», à São Paulo. Cette rue commerçante populaire est en effet connue pour regorger de contrefaçons en tous genres. A fin novembre, deux centres commerciaux, la galerie Boulevard Monti Mare et le Shopping Veneza, ont fait l'objet d'une opération de saisie de contrefaçons.

Vraisemblablement suite à une fuite d'information, certains vendeurs ont pu retirer les produits litigieux de leurs boutiques. Les quantités saisies ont de ce fait été moins importantes que prévues. Des contrefaçons ont tout de même été découvertes aux deux endroits, ainsi que dans la voiture d'un vendeur contrevenant sur le parking du centre commercial. Par ailleurs, les licences de vente ont été retirées, mettant un coup d'arrêt, du moins temporairement, aux activités frauduleuses.

### Egypte

En 2023, une dizaine de raids ont été menés par les autorités policières égyptiennes, aboutissant à la saisie de près de 30'000 montres suisses contrefaisantes. La police, en collaboration avec les mandataires de la FH, est d'abord intervenue contre un vendeur de contrefaçons dans la banlieue du Caire, permettant la saisie de près de 12'000 faux garde-temps suisses et 1'000 contrefaçons d'écrins de montres.

Tout au long de l'année, d'autres interventions ont également été effectuées, notamment à l'encontre de magasins situés au Caire, avec à la clé plusieurs milliers de pièces confisquées.



*Showroom proposant des fausses montres suisses à la vente en Arabie saoudite.*



*De nombreux modèles de contrefaçon sont proposés à la vente à São Paulo.*

## Malaisie

L'année sous revue a été marquée par les premières activités de la FH en Malaisie. Durant le premier semestre, six raids policiers ont été effectués sur un marché de Kuala Lumpur, permettant la saisie d'un peu plus de 2'200 fausses montres suisses.

Dans le nord du pays, une opération a visé un vendeur actif sur Facebook Live et Shopee. Si les quantités saisies ne sont pas très importantes (40 pièces), cette action a démontré qu'il était également possible d'agir contre les vendeurs en ligne.

Finalement, un raid s'est déroulé dans le centre commercial Sungai Wang Plaza, à Kuala Lumpur. Seules 20 pièces contrefaisantes ont été trouvées, vraisemblablement suite à une fuite d'informations. Une partie des vendeurs de contrefaçons sur Petaling Street avaient en effet fermé leurs portes ce jour-là, sans raison apparente.



*Stock de fausses montres suisses à Kuala Lumpur.*

## Formation des autorités

La formation des autorités est l'une des activités essentielles de la FH dans le cadre de la lutte anticontrefaçon. Elle vise non seulement à les sensibiliser et à leur apprendre comment distinguer les vrais garde-temps des faux, mais également à faciliter la collaboration avec les titulaires de droits en adoptant les bons réflexes afin de permettre une identification rapide des pièces. La qualité des fausses montres étant en constante augmentation, leur analyse s'avère de plus en plus complexe.

En 2023, la FH a pris part à plusieurs séminaires de formation en Arabie saoudite, en Argentine, en Belgique, en Bulgarie, en Espagne, en Egypte, en Grèce, en Hongrie, aux Pays-Bas, au Pérou, en Pologne, au Qatar, en Roumanie, à Singapour, ou encore en Turquie. Ce sont ainsi plus de 2'000 agents des autorités policières et douanières, ainsi que des magistrats et agents des offices de propriété intellectuelle à travers le monde qui ont été sensibilisés aux problèmes de contrefaçons de montres.

Afin de renforcer le volet de la formation, la FH a réalisé de courtes vidéos, à disposition des autorités policières et douanières. Ces supports visuels illustrent la marche à suivre lors de la prise de photos de garde-temps saisis. Ces images, essentielles à l'identification des pièces, sont utilisées pour les expertises dans plus de 90% des cas. Leur qualité est donc primordiale. Suite à de premiers retours positifs, d'autres vidéos seront réalisées.



*De nombreux-x représentant-e-s des autorités douanières et policières ont pris part à la formation dispensée par la FH en Espagne.*



## Action sur Internet

La lutte contre la vente de contrefaçons en ligne a franchi un nouveau cap en 2023. Alors que le million de retraits d'annonces avait été atteint de 2016 à 2020, la barre était retombée à 850'000 en 2021 et 2022. Cette diminution s'explique principalement par deux facteurs. D'une part, les contrefacteurs déploient des stratégies de plus en plus sophistiquées pour dissimuler leurs produits. D'autre part, les plateformes de vente imposent des exigences croissantes pour la suppression des annonces. Malgré le durcissement des conditions, la FH a à nouveau affiché un nombre de retraits à sept chiffres en 2023. Des efforts particuliers ont été fournis pour automatiser au maximum l'analyse des contrefaçons et les processus de notifications. C'est ainsi que plus d'un million d'annonces ont été retirées sur les plateformes de e-commerce et les réseaux sociaux. Le prix de vente moyen des fausses montres s'élève à 224 francs suisses et la quantité moyenne de produits en stock par annonce est estimée à 186 pièces.

En 2023, plusieurs plateformes de vente en ligne ont retenu l'attention de la FH:

- Shopee et ses onze plateformes actives en Asie et en Amérique du Sud, qui recèlent une quantité importante de contrefaçons;
- Avito, plateforme russe qui n'a montré aucun signe d'amélioration de ses mesures proactives;
- Pinduoduo, leader du commerce électronique en Chine, avec qui de bonnes améliorations ont été constatées dans le processus de notification.

En ce qui concerne la lutte contre les sites web dédiés à la contrefaçon horlogère, la surveillance s'est poursuivie très efficacement, grâce à WebIntelligence, le système sur mesure développé par la FH. Les hébergeurs ne coopérant pas aux courriers de mise en demeure usuels sont répertoriés et font l'objet d'investigations plus poussées. Les domaines dits robustes, résistants aux mises en demeure, sont inclus dans des actions de saisie de noms de domaine. La dernière action de ce type s'est terminée en début d'année et a permis de bloquer près de 300 domaines auparavant utilisés par des contrefacteurs. En parallèle, la FH a également participé à la quatorzième opération In Our Sites menée par Europol, qui consistait à saisir les domaines dotés d'une extension nationale des pays participants à l'action. Enfin, une enquête de la police judiciaire et de la Guardia di Finanza italiennes, à laquelle la FH avait participé en fournissant des informations d'investigation, a permis la saisie de 40 sites web qui mettaient en ligne des milliers de produits contrefaits, parmi lesquels des fausses montres suisses.

La FH a également porté son attention sur les nouvelles évolutions technologiques, comme l'intelligence artificielle générative et les risques qu'elle représente pour les titulaires de droits. Des réflexions sont en cours pour intégrer les technologies sous-jacentes, comme le *machine learning*, dans ses processus de reconnaissance des contrefaçons.

Au niveau législatif, la FH a participé à un groupe de travail de l'Organisation de coopération et de développement économiques en vue d'établir une recommandation générale pour combattre les contrefaçons sur les plateformes en ligne. Quant au règlement européen sur les services numériques, il a été suivi de près. Entré en vigueur le 16 novembre 2022, il prévoit des règles uniformes régissant les droits et responsabilités des services numériques, notamment pour les plateformes de vente, dans le traitement des contenus illégaux et/ou préjudiciables. Finalement et comme chaque année, la FH a participé à l'élaboration de la liste des très grandes plateformes en ligne, publiée par le bureau du représentant des États-Unis pour le commerce. Dévoilée en avril 2023, cette liste noire incluait notamment TikTok, AliExpress, Meta et Snapchat. Le but de cette consultation est d'identifier les pays étrangers à surveiller prioritairement du point de vue de la propriété intellectuelle.

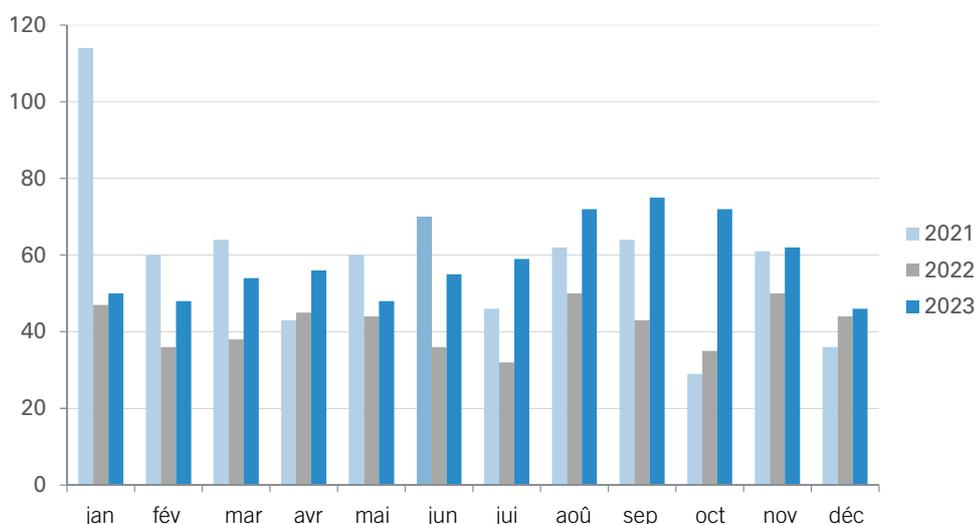
Egalement active sur le terrain, la FH a mené à bien des investigations relatives à des réseaux de distribution importants. Elle a coopéré avec les autorités de plusieurs pays dans le but de traduire en justice les responsables.

## Analyses techniques

En 2023, les expert-e-s de la FH ont réalisé 118 analyses détaillées de montres et ont constaté une nette amélioration apportée aux détails et à l'esthétique des contrefaçons. Les inscriptions sur les mouvements, tout comme la finition des états de surface, se sont perfectionnées. Ces améliorations se retrouvent également sur tous les éléments de l'habillage, rendant l'identification sur image de plus en plus compliquée.

## Saisies traitées et demande d'intervention collective en Suisse

Une augmentation de 16% des saisies traitées (1'722 contre 1'487 en 2022) a marqué l'année sous revue. Le nombre d'attestations officielles de contrefaçons a également aug-



*Nombre de saisies effectuées pour le compte des marques membres du Groupement anticontrefaçon de la FH, dans le cadre de la demande d'intervention collective suisse.*

menté de 16% (612 contre 527 en 2022). Au total, 1'532 pièces ont été saisies aux frontières helvétiques, trafic postal et touristique confondus.

En ce qui concerne la demande d'intervention collective de la FH, on dénombre 695 affaires pour 921 pièces, avec une moyenne de 57 cas mensuels. Le nombre des pays de provenance des produits saisis en douanes s'est envolé à 46, contre 28 en 2022. Ce chiffre s'explique par la reprise du trafic touristique. La Chine et Hong Kong ont représenté 59% des origines déclarées, la Turquie 6%. Les Pays-Bas et la Lituanie, toujours sous surveillance, ont affiché respectivement 6% et 4%.

### Hong Kong Watch & Clock Fair

L'année 2023 a vu le retour de l'action de surveillance à la Hong Kong Watch & Clock Fair. Au total, 36 plaintes ont été déposées, portant toutes sur des infractions de designs déposés. La totalité des requêtes a été validée par les avocats du panel de la foire.

### Nouveaux développements

La moissanite, matière composée de carbure de silicium parfois utilisée pour imiter le diamant, a retenu l'attention des spécialistes de la FH. Le procédé de fabrication se révèle compliqué et onéreux, mais le résultat obtenu, un cristal de très haute qualité, est capable de tromper les testeurs à conductivité thermique couramment utilisés. Les contrefacteurs se sont emparés de ce procédé dans le but évident de tromper le client et de renchérir le prix des produits contrefaits. Ce marché reste cependant encore restreint.

La personnalisation de montres de marques, principalement japonaises a également occupé la FH. La transformation effectuée au niveau de l'habillage copie certains designs bien connus de l'horlogerie suisse. Même si ces pièces pourraient faire l'objet d'une procédure juridique (copie de design ou concurrence déloyale), il est très difficile de les attaquer car les modifications apportées diffèrent quelque peu des modèles originaux déposés et la marque n'est jamais reproduite. La FH reste toutefois très attentive à l'évolution de ce dossier.

## Normalisation

Avec l'appui de son Comité de normalisation, la FH a coordonné et contribué à l'avancement de plusieurs projets nationaux, européens et internationaux.

Au niveau de la normalisation nationale, les principaux projets ont porté sur la révision de la norme *NIHS 96-50*, qui traite de la résistance aux agents chimiques et climatiques, la traduction en allemand de tous les documents normatifs NIHS, ainsi que la création de trois nouveaux groupes de travail, à savoir «Approvisionnement responsable des métaux précieux et or recyclé», «Méthodologie des analyses de cycle de vie» et «Rugosité à l'échelle horlogère». Le groupe de travail dédié à la gemmologie pour l'horlogerie a été particulièrement actif, notamment dans le développement d'une norme sur les petits diamants. Membre de la Confédération internationale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie (CIBJO) depuis 2021, la FH a eu l'opportunité de participer pour la première fois au congrès CIBJO, qui s'est tenu à Jaipur, en Inde. Elle a ainsi pu mettre en avant les priorités de l'horlogerie suisse et défendre ses intérêts, en particulier en ce qui concerne les diamants. Dans ce cadre, elle a souligné la nécessité d'une identification unique pour distinguer les diamants fabriqués en laboratoire et ceux de provenance naturelle.



*Suite à son adhésion en 2021, la FH a pris une part active au congrès 2023 de la Confédération internationale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie.*

La FH est chargée par l'Association suisse de normalisation (SNV) du secrétariat du comité interdisciplinaire *INB/NK 164 - Bijouterie & Joaillerie*, institution miroir de quatre comités correspondants européens et internationaux. De ce fait, ce secrétariat est responsable, en collaboration avec les experts désignés, de répondre aux consultations initiées par ces comités et ainsi transmettre à SNV une prise de position représentative de l'ensemble de l'industrie suisse. Durant l'année sous revue, une dizaine de votes ont été coordonnés et deux réunions plénières ont eu lieu. Les sujets traités ont été le suivi des projets de normes, principalement ceux touchant plus directement l'industrie horlogère. La FH assure également le secrétariat du comité qui traite des diamants et qui a finalisé un projet de norme dédiée au contrôle de ces derniers.

Au niveau de la normalisation internationale, l'année 2023 a été marquée principalement par la tenue du congrès international ISO/TC 114 - Horlogerie, que la FH a organisé à Interlaken, avec l'avancement de plusieurs projets. Des études et des essais concernant le potentiel d'amélioration du test de condensation de la norme *ISO 22810 - Montres étanches* se sont poursuivis. Le sous-comité dédié à la luminescence a terminé ses travaux de révision de la norme *ISO 17514 - Instruments de mesure du temps - Dépôts photoluminescents - Méthodes d'essais et exigences*, avant sa publication début 2024. Concernant les verres de montres, la délégation suisse a réaffirmé sa volonté de lancer une réflexion sur l'ajout potentiel de quelques définitions et de quatre tests à la norme *ISO 14368-4* relative aux traitements antireflet, tests qui concernent la résistance aux rayures, à l'usure, aux ultrasons ainsi qu'aux produits cosmétiques. La révision de la norme *ISO 6426-2 - Vocabulaire horloger - Partie 2: Définitions technico-commerciales* a débuté, avec plusieurs nouvelles définitions qui devraient y être intégrées. La décision a été prise de réviser la norme *ISO 16253 - Boîtes de montres et leurs accessoires - Revêtements déposés en phase vapeur*, et le sous-comité correspondant s'est vu confier la tâche de coordonner les travaux en lien avec les revêtements en métaux précieux. A noter encore que le projet de norme concernant l'harmonisation des pratiques en matière de conformité réglementaire a bien avancé et pourrait se terminer en 2024.

# Prestations juridiques et économiques

Plusieurs prestations sont disponibles sur le site Extranet de la FH, réservé à ses membres qui ont ainsi un accès à des informations privilégiées et des outils de travail utiles. L'actualité en lien avec les activités de la FH ou les éléments touchant directement les membres est régulièrement mise à jour. Cinq newsletters spécifiques, portant sur la lutte contre les contrefaçons en ligne et sur le terrain, l'évolution du marché horloger, la normalisation et les affaires réglementaires, complètent ce dispositif.

## Prestations juridiques

Le cadre juridique dans lequel les entreprises évoluent en Suisse et à l'échelle internationale devient chaque jour un peu plus complexe. Aux Etats-Unis, les montres équipées d'une pile bouton doivent faire face à une nouvelle législation, intitulée «Reese's Law», concernant la sécurisation du compartiment de batterie dans le but d'éviter que des jeunes enfants ingèrent la pile par accident. Tous les détails sur cette législation se trouvent dans le chapitre Faits marquants, page 11.

Tandis que les Etats-Unis cherchent à sécuriser au maximum les compartiments de batterie des produits électroniques, l'évolution dans l'Union européenne se dirige dans un tout autre sens. Afin de lutter contre l'obsolescence programmée des produits, l'UE milite en effet pour un meilleur accès aux batteries par les consommateurs, afin qu'ils puissent, dans l'idéal, effectuer le changement eux-mêmes. Ces deux points de vue diamétralement opposés posent bien évidemment problème aux nombreux fabricants de ces produits. La FH a adressé plusieurs prises de positions à ce sujet aux législateurs américain et européen, afin de défendre les intérêts de la branche.

Les nouveaux développements au niveau de la responsabilité sociétale des entreprises constituent une charge supplémentaire pour les entreprises. En Suisse, l'ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants demande à certaines sociétés de faire rapport sur les sujets précités et les questions non financières. L'évolution extrêmement dynamique dans l'UE est également d'un intérêt majeur pour l'horlogerie suisse, au vu de l'effet supranational que ces réglementations déploient. La directive européenne sur l'établissement de rapports sur le développement durable des entreprises fixe dorénavant le cadre pour les devoirs des entreprises en la matière. Quant

à la future directive européenne sur le devoir de diligence des entreprises en matière de développement durable, elle se focalisera sur la conduite responsable des entreprises.

La FH a aussi accompagné la mise en œuvre de la nouvelle législation suisse sur la protection des données, en 2023. Suite à l'évolution dans l'UE, la Suisse s'est dotée d'une nouvelle réglementation dans ce domaine, nécessitant parfois des adaptations au sein des entreprises helvétiques. La FH a préparé un guide destiné à ses membres, sous forme de check-list, afin qu'ils puissent facilement comprendre les nouveaux enjeux et intégrer les changements dans leurs processus opérationnels.

Tout au long de l'année, la FH s'est penchée sur une multitude de projets et questions issus de ses membres. Swiss made, règles d'origine, révision de la loi sur les cartels, révision de la loi fédérale sur les brevets d'invention, problèmes d'usurpation des marques horlogères suisses en Chine, révision de la loi suisse sur le blanchiment d'argent, entre autres, ont retenu l'attention de ses juristes. Les membres FH intéressés ont été régulièrement informés des nouveautés dans ces domaines via la newsletter consacrée aux affaires réglementaires.

## Prestations économiques

Les membres FH disposent de nombreuses informations statistiques et économiques, notamment par le biais du site Extranet. Ils ont ainsi accès à la base de données complète des statistiques d'exportations horlogères, aux analyses trimestrielles de l'évolution du marché dans la publication *Tendances*, ainsi que des informations relatives aux exportations des autres principaux acteurs au niveau mondial. Les membres intéressés reçoivent également chaque semaine la newsletter *Tendances*, dédiée au marché horloger.



# Relations avec les autorités et les milieux économiques

## Autorités suisses

La FH a multiplié les contacts avec les autorités suisses pour dresser un état de situation régulier de la branche au vu de l'insécurité qui caractérise les marchés. Elle a également fait valoir ses attentes en matière de politique économique extérieure, notamment dans le cadre de la commission extraparlamentaire de politique économique, présidée par la Secrétaire d'Etat à l'économie.

## economiesuisse

Membre actif d'economiesuisse, la FH y est représentée dans les organes suivants:

- Assemblée générale: Jean-Daniel Pasche (FH)
- Comité: Thierry Kenel (Swatch Group), Me Theda Koenig Horowicz (Rolex) et Cédric Bossert (Richemont)
- Comité directeur: Thierry Kenel
- Conseil des dirigeants d'associations: Jean-Daniel Pasche

Elle est par ailleurs membre de la commission juridique, du groupe de travail OMC, du groupe de travail sur les questions

d'origine et douanières, du groupe d'experts en matière de propriété intellectuelle, du groupe de travail sur les questions conjoncturelles, du groupe d'experts sur les relations avec l'Union européenne et de la commission de la concurrence.

La FH a été très présente dans les discussions au sein d'economiesuisse pour que les intérêts horlogers soient pris en compte dans les messages diffusés par l'association faitière de l'économie helvétique, notamment à l'adresse des autorités fédérales.

## Comité permanent de l'horlogerie européenne

Le comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE) s'est réuni le 27 octobre 2023 à Bergame, sous la présidence de Mario Peserico et en présence des délégués d'Allemagne, de France, d'Italie et de Suisse.

Les débats ont porté sur la coopération future entre le CPHE et la CIBJO (Confédération internationale de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie, des diamants, pierres et perles), sachant que le CPHE dispose d'un statut d'observateur à la CIBJO et que les différentes associations horlogères nationales en sont déjà membres individuellement à d'autres titres.



Les participants au Hong Kong International Watch Forum.

L'examen de la conjoncture horlogère européenne et mondiale a, pour sa part, confirmé les incertitudes résultant de la situation économique et géopolitique, ainsi que la visibilité réduite qui en résulte. Globalement, la normalisation de la croissance des affaires se confirme.

Un point de situation a ensuite été fait en ce qui concerne différentes réglementations européennes, telles que le retrait temporaire du projet de restriction REACH concernant le bisphénol et celui relatif aux substances perfluorées PFAS, telles que les épilames et les lubrifiants.

La réunion est également revenue sur les conséquences de la future loi fédérale américaine sur les piles bouton (Reese's Law). La FH et le CPHE ont participé à la procédure de consultation menée plus tôt dans l'année, la FH ayant également été auditionnée à Washington par la commission en charge du dossier (voir le chapitre Faits marquants en page 11).

Finalement, Jean-Daniel Pasche, président de la FH, a officiellement pris congé du CPHE, après vingt années de participation à la tête de la délégation suisse, dont la moitié également à la présidence du comité. Il a également remercié chaleureusement les délégués européens pour toutes ces années d'échanges et de collaboration fructueuse. Même si la sensibilité ou la difficulté des sujets traités étaient parfois délicates, Jean-Daniel Pasche s'est plu à souligner la qualité et le professionnalisme des débats, toujours gouvernés par un état d'esprit constructif et par la recherche de solutions communes, le tout empreint d'une cordialité appréciée de tous. Il a également remercié et pris congé de Claude Vuillemez, qui a quitté la délégation suisse après dix ans de participation aux travaux du CPHE.

## Associations horlogères

Le rendez-vous habituel des associations horlogères lors de la Hong Kong Watch & Clock Fair a repris après la pause due à la pandémie, sous la forme du Hong Kong International Watch Forum. La FH y était représentée par son président. Les délégués des différentes associations horlogères y ont fait part de l'évolution de la branche dans leur pays ou territoire.

## Japon

Le président de la FH a rencontré les représentants des marques suisses au Japon (filiales, distributeurs et détaillants) ainsi que ceux de l'industrie horlogère nipponne, lors d'une rencontre à Tokyo, organisée par l'ambassade de Suisse, le Swiss business hub et le centre FH.



*Kyoko Maebayashi et Ayako Nakano (centre FH au Japon), Andreas Baum (ambassadeur de Suisse au Japon), Jean-Daniel Pasche (président de la FH) et Fabian Stiefvater (responsable du Swiss Business Hub, Tokyo), lors de la réception à l'ambassade de Suisse.*



# Les centres FH à l'étranger

Après quasiment trois années de fortes perturbations, pour ne pas dire de blocages complets en raison de la pandémie, les marchés de Hong Kong et du Japon sont enfin revenus à une certaine normalité. Celle-ci a aussi prévalu pour les centres FH à l'étranger.

## Centre FH de Hong Kong

La rapidité de la réouverture des frontières début 2023 a permis aux touristes chinois de revenir dans la région administrative spéciale.

Dans ce contexte, le centre FH n'a pas ménagé ses efforts pour mener à bien ses activités en faveur de la branche et plus particulièrement des membres de l'association. Il a d'abord renseigné très régulièrement la centrale et les membres sur l'évolution de la situation du marché au fil des mois. Il a par ailleurs continué de fournir un appui concret à plusieurs filiales ou représentants locaux des marques dans des domaines aussi variés que la mise en relation de partenaires commerciaux ou industriels, à Hong Kong comme en Chine ou ailleurs dans la région, la recherche de personnel ou l'accompagnement personnalisé lors de visites de marchés dans le Sud-Est asiatique.

Le centre FH de Hong Kong a également donné suite à de multiples requêtes émanant des membres FH, en particulier dans les domaines juridiques et de la lutte contre les contrefaçons, cela pour l'ensemble de la zone. Il a notamment apporté son soutien à de nombreuses marques dans le cadre de leur

enregistrement auprès des douanes chinoises et coréennes. De la même façon, il a conduit plusieurs dizaines d'investigations portant sur des sociétés locales et a procédé chaque mois à de nombreuses oppositions contre des dépôts de marques en classe 14 (horlogerie), tant à Hong Kong qu'ailleurs dans la région.

## Centre FH de Tokyo

Sur le marché japonais, le centre de Tokyo a apporté son soutien aux membres FH ainsi qu'à leurs agents locaux en matière de renseignements commerciaux, de mise en relation d'affaires et d'assistance linguistique, entre autres. Il a aussi répondu aux demandes des médias, maintenu une relation privilégiée avec les organisations professionnelles locales et les représentations diplomatiques, tout en satisfaisant aux demandes spécifiques émanant quotidiennement de la part des consommateurs ou d'entreprises nipponnes.

Il a par ailleurs porté une assistance régulière aux consommateurs en matière de service après-vente, certaines marques n'assurant plus l'entretien de modèles anciens. C'est une des raisons pour lesquelles il gère également un pool de service après-vente au profit d'un certain nombre de marques suisses.

## Séminaire FH

Réunissant près de 80 représentants de marques horlogères suisses, de détaillants et de médias spécialisés, la septième édition du séminaire FH s'est tenu en novembre, à Tokyo.



*Les nombreux participants au séminaire FH étaient très satisfaits de l'événement qui leur était proposé.*

Le 160<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre le Japon et la Suisse, qui sera fêté en 2024, a constitué le fil rouge des présentations et des débats de cette journée. Quel est le lien entre l'horlogerie helvétique et cet anniversaire? D'abord et surtout le fait que ces relations diplomatiques bilatérales ont été initiées et conclues en 1864 par l'horloger neuchâtelois Aimé Humbert-Droz. Et ensuite parce «la Suisse, terre d'innovation» sera le thème du pavillon suisse qui participera à la prochaine Exposition universelle d'Osaka, en 2025. Autrement dit, deux événements majeurs qui devraient offrir des opportunités intéressantes pour l'horlogerie helvétique afin de se présenter en tant qu'acteur historique des relations entre les deux pays, mais aussi de mettre en valeur ses hautes capacités en termes d'innovation. D'autres présentations intitulées «Imagine Switzerland - Connecting Japan and Switzerland through Swiss Timepieces» et «Vitality.swiss» sont venues compléter le programme.

Les participants ont vivement apprécié de pouvoir à nouveau se réunir sous l'égide de la FH, et de pouvoir ainsi échanger longuement sur les tendances du marché et sur l'évolution des affaires.

### **watch.swiss Japan**

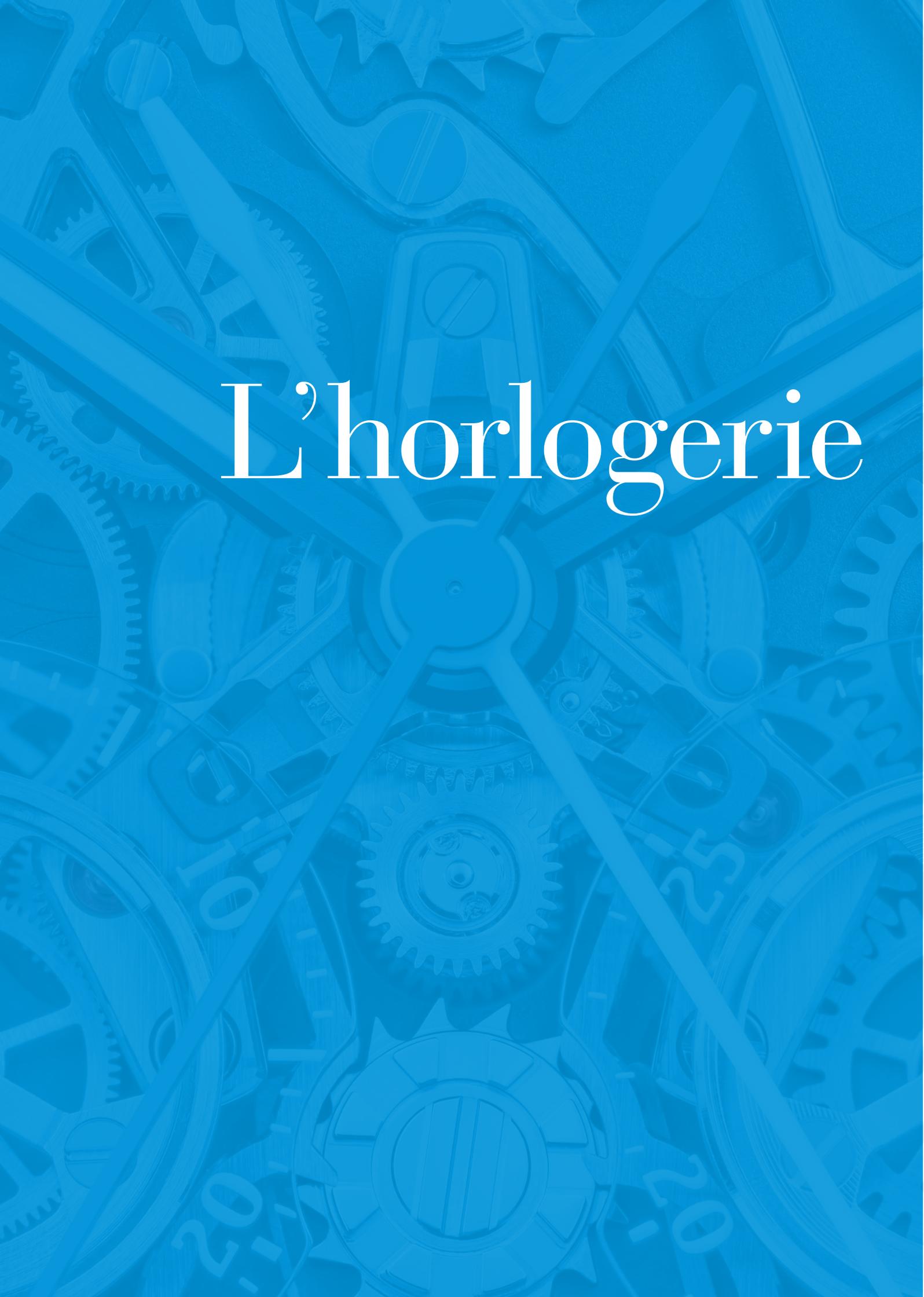
Depuis 2016, le centre FH de Tokyo organise régulièrement des actions promotionnelles sur le marché japonais. Deux événements *watch.swiss* ont ainsi eu lieu durant l'année sous revue, l'un au Nihombashi Mitsukoshi Department Store de Tokyo en août, et l'autre dans le Daimaru Sapporo Department Store, sur l'île d'Hokkaido, en octobre. L'étroite collaboration avec les détaillants locaux a permis la mise sur pied de ces deux événements qui ciblèrent le grand public.

La tour Japan Railways, dans laquelle se situe le grand magasin Daimaru, est un bâtiment de 38 étages situé à l'entrée sud de la gare ferroviaire de Sapporo. Elle abrite un centre commercial, un hôtel, des bureaux ainsi qu'une terrasse d'observation. L'étage commercial dédié aux garde-temps, qui a fait l'objet d'un agrandissement en 2017, accueille actuellement 24 boutiques de marques suisses.



*Exposition watch.swiss Japan au Nihombashi Mitsukoshi Department Store de Tokyo.*

A l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire, Daimaru Sapporo, qui accueille actuellement 24 boutiques de marques horlogères suisses, a invité *watch.swiss Japan* dans le cadre de son exposition THE WATCH 2023. Plusieurs panneaux complémentaires consacrés à l'industrie horlogère helvétique ont été élaborés avec le soutien de Suisse Tourisme: de l'histoire de Genève à celle de la Vallée de Joux, en passant par les musées horlogers et le patrimoine mondial de l'UNESCO dans le canton de Neuchâtel. Parallèlement, le centre FH de Tokyo a organisé deux autres événements: d'une part, une conférence sur l'histoire de l'industrie horlogère et, d'autre part, un atelier de démontage puis assemblage d'un mouvement de montre. Cet atelier était proposé en collaboration avec Nisshin Tokei Holdings, la deuxième plus grande société d'importation de montres au Japon. Un horloger a également fait une démonstration de polissage à l'aide d'outils historiques importés de Suisse.



# L'horlogerie

# suisse en 2023

Les statistiques traitées, diffusées et analysées par la FH sont un indicateur incontournable pour la branche. Établies par l'Administration fédérale des douanes sur la base des déclarations effectuées par les entreprises, elles constituent la principale source officielle, régulière et fiable pour suivre l'évolution des exportations horlogères. À travers de nombreux détails comme les marchés, les produits ou les segments de prix notamment, la FH peut ainsi informer sur les tendances récentes ou historiques de l'horlogerie suisse.

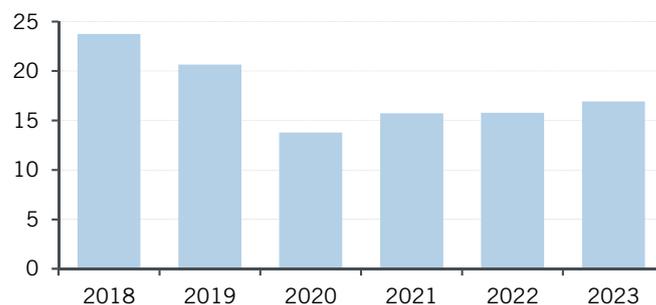


# Statistiques horlogères

## Situation générale

L'horlogerie suisse a continué de croître fortement en 2023, après le niveau élevé déjà atteint une année auparavant. Ses exportations ont affiché une valeur record et le nombre de montres correspondant a aussi nettement augmenté. Active principalement dans le haut de gamme, elle a bénéficié de la demande soutenue que connaît le marché du luxe. Elle a également réalisé une excellente performance dans le segment d'entrée de gamme, illustrant l'intérêt toujours marqué pour les produits Swiss made.

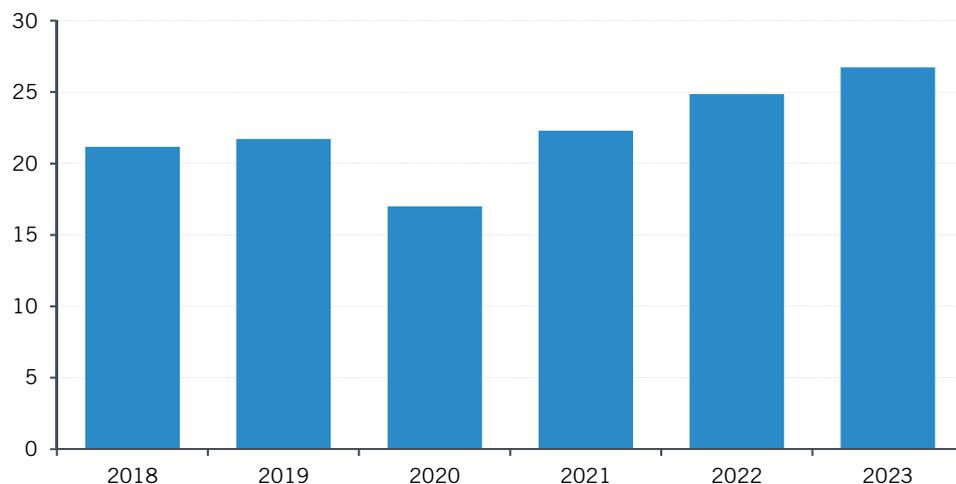
Accompagnant cette remarquable dynamique, le nombre d'employé-e-s dans la branche a augmenté de 7,7% en Suisse, à plus de 65'000 personnes.



Exportations de montres (en millions de pièces)

## Exportations horlogères

Sur l'ensemble de l'année, les exportations horlogères suisses ont dépassé de 7,6% leur résultat de 2022, pour une valeur totale de 26,7 milliards de francs. Le premier semestre a enregistré une croissance de 11,8%, avant un ralentissement attendu au second semestre, qui s'est inscrit en hausse de 3,6%.

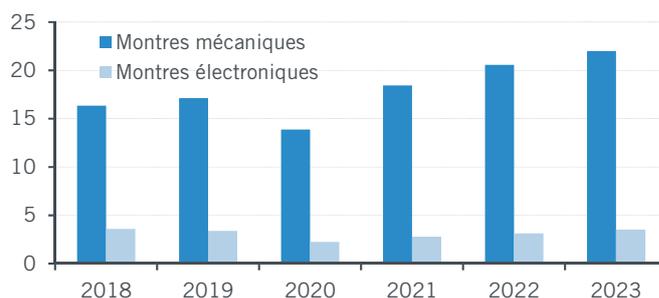


Exportations horlogères totales (en milliards de francs)

## Exportations de montres-bracelets

Les montres-bracelets exportées ont vu leur nombre progresser de 7,2% par rapport à 2022, à 16,9 millions de pièces. Ce sont ainsi 1,1 million de garde-temps supplémentaires qui ont été expédiés à l'étranger en 2023, confirmant le rebond déjà observé une année auparavant. Les montres ont ainsi vu leur valeur à l'exportation croître de 7,7%, à 25,5 milliards de francs.

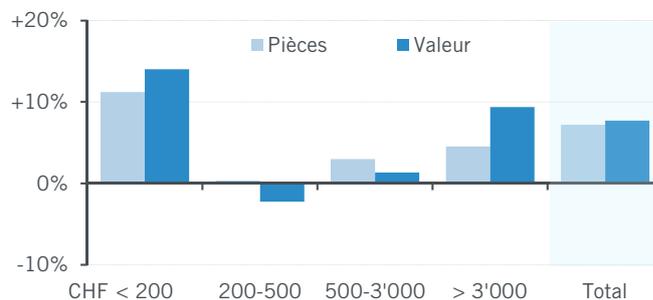
Les garde-temps mécaniques (+7,0% en valeur) ont permis de générer près de 80% de la croissance du chiffre d'affaires à l'exportation. Parallèlement, les montres à quartz (+12,6%) ont assuré les trois quarts de la hausse des volumes, avec une progression de 8,8%.



Exportations de montres (en milliards de francs)

## Exportations par segments de prix

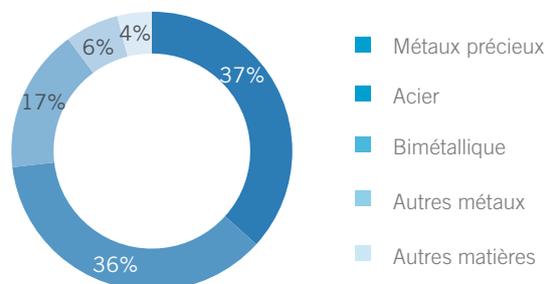
Avec un accroissement de 940'000 unités (+11,2%), les montres d'un prix export inférieur à 200 francs ont représenté 83% de l'augmentation du nombre de pièces total. A l'autre bout de l'échelle des prix, les garde-temps de plus de 3'000 francs (+9,4% en valeur) ont généré 92% de la croissance. Entre deux, le segment 200-3'000 francs n'a connu qu'une légère variation par rapport à 2022, avec +0,9% en valeur et +1,9% en nombre de pièces.



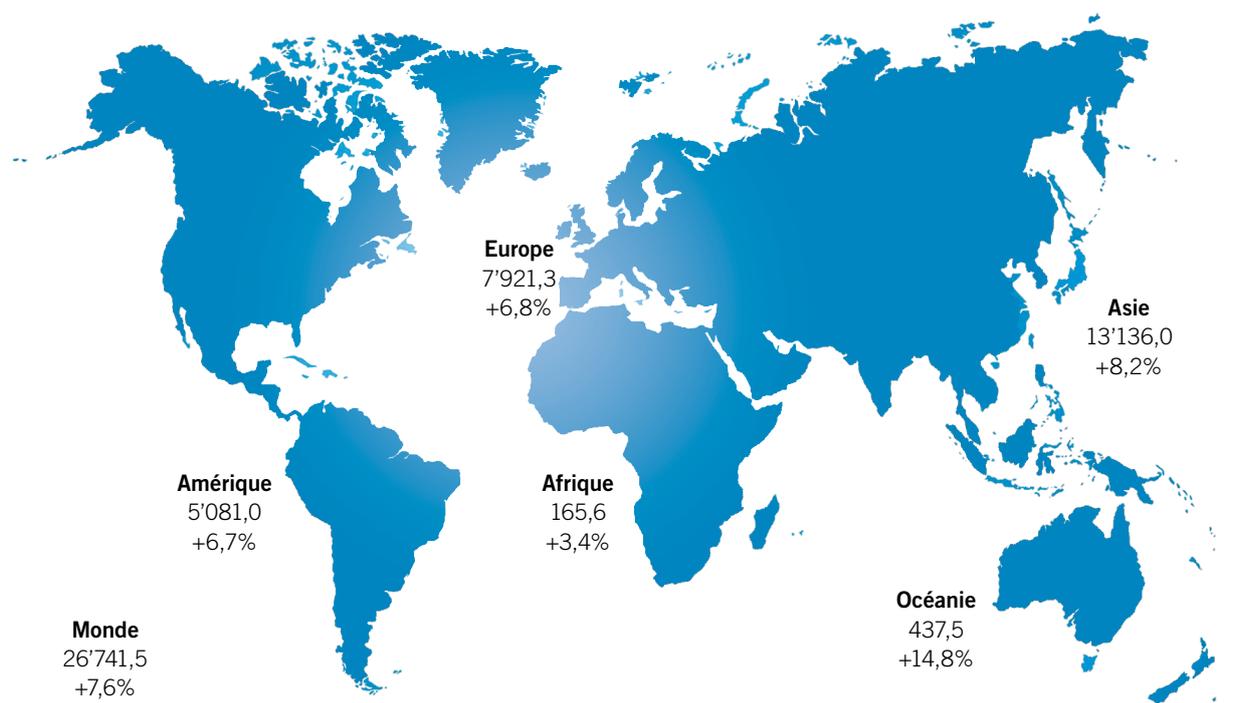
Exportations de montres par segments de prix (variation par rapport à 2022)

## Exportations par matières

Les montres en acier, représentant plus d'une pièce sur deux, ont stagné en 2023, aussi bien en volume (+0,4%) qu'en valeur (+1,4%). Le chiffre d'affaires à l'exportation a surtout été porté par les produits en métaux précieux (+9,2%) et bimétalliques (+11,2%). Quant à la hausse des volumes, elle est due principalement à la catégorie *Autres matières* (+28,1%), qui a vu ses exportations augmenter de 1,1 million de pièces par rapport à 2022.



Exportations de montres (parts en valeur)



*Valeur totale des exportations horlogères en 2023 en millions de francs, variation par rapport à 2022*

## Marchés d'exportations

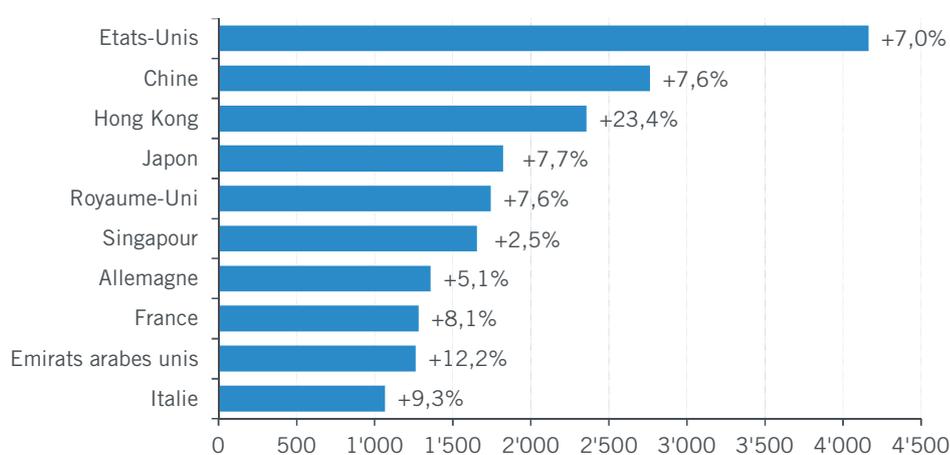
Le continent américain (+6,7%), tiré principalement par les Etats-Unis, a absorbé 19% des exportations horlogères suisses en 2023. L'Europe (+6,8%) a suivi la même tendance, pour une part de 30%. Quant à l'Asie (+8,2%), elle a représenté près de la moitié (49%) des exportations horlogères suisses.

Après avoir progressé de 27,1% en moyenne en 2021 et 2022, les exportations horlogères vers les Etats-Unis (+7,0%) sont restés très dynamiques l'année passée.

En Asie, La Chine (+7,6%) a affiché une croissance identique à la moyenne mondiale après les perturbations du marché en 2022, sans pour autant retrouver son niveau d'avant-crise (-6,9% par rapport à 2021). Hong Kong (+23,4%) a

enregistré une forte reprise, suite à la levée des restrictions sanitaires, qui auront duré trois ans et fait tomber le marché à un niveau historiquement bas. Le Japon (+7,7%) s'est situé dans la moyenne, alors que Singapour (+2,5%) s'est tenu en retrait en raison d'un effet de base défavorable. Au Moyen-Orient (+6,0%), les Emirats arabes unis (+12,2%) ont surperformé, tandis que l'Arabie saoudite (+2,6%) a connu une croissance plus modérée. Seule ombre au tableau, la Corée du Sud (-7,3%) a subi de plein fouet la concurrence du marché duty free de l'île chinoise d'Hainan.

Les principaux marchés européens ont présenté une évolution plus uniforme, avec +7,6% pour le Royaume-Uni, +5,1% pour l'Allemagne, +8,1% pour la France, +9,3% pour l'Italie et +5,7% pour l'Espagne.



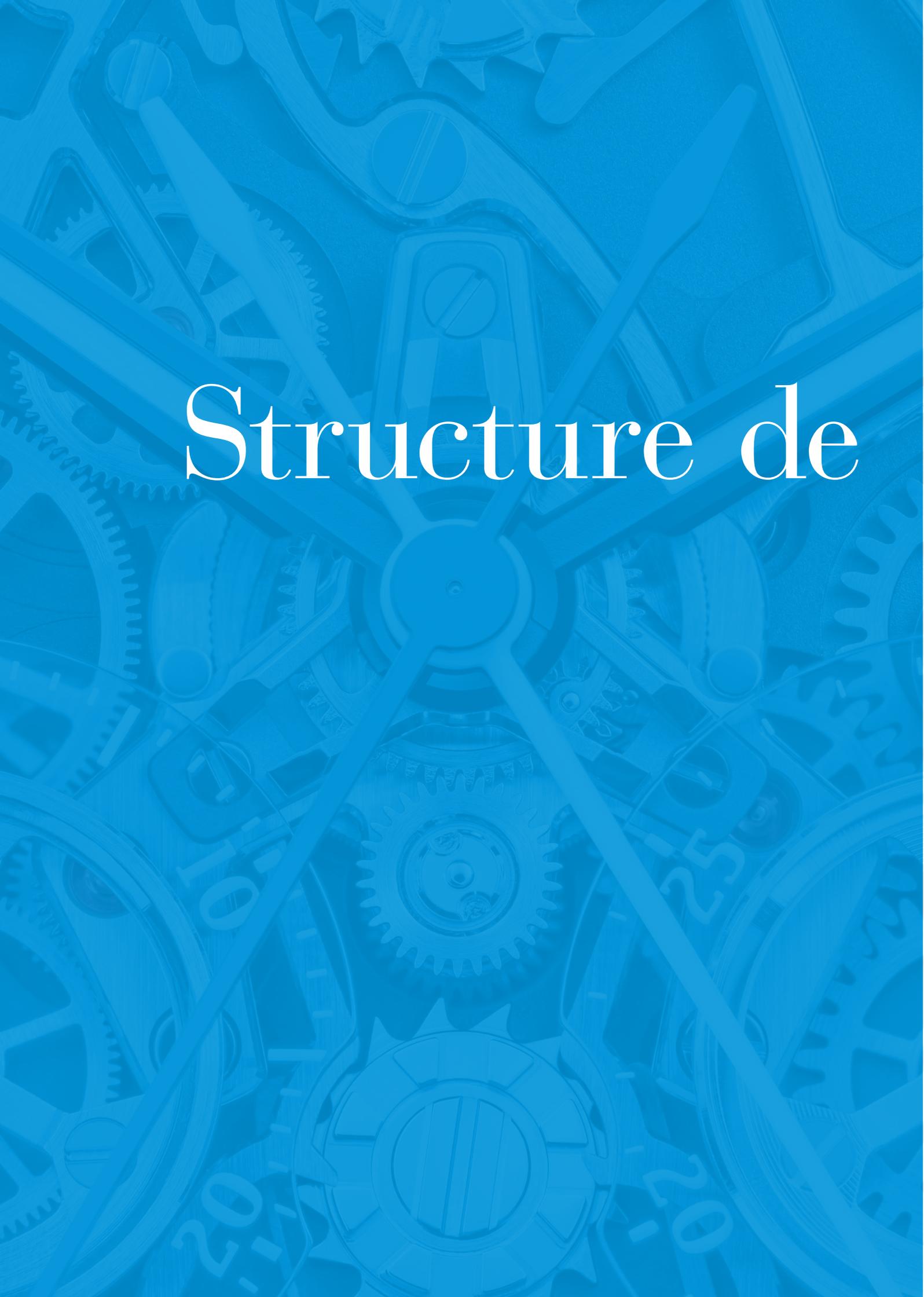
*Principaux marchés en 2023 en millions de francs, variation par rapport à 2022*

### Autres produits exportés

Les montres-bracelets ont compté pour plus de 95% de la valeur des exportations horlogères suisses. La branche a également exporté d'autres produits, comme des mouvements de montres, des réveils, des pendules, des horloges ou des montres de poche, ainsi que des composants, principalement pour le service après-vente. Ces exportations ont représenté l'équivalent de 1,2 milliard de francs, soit une augmentation de 4,6% par rapport à 2022.

Les exportations de bracelets, de boîtes de montres et de cadrans - en hausse de 8,6% - sont en grande partie imputables au trafic de perfectionnement.





Structure de

# la FH en 2023

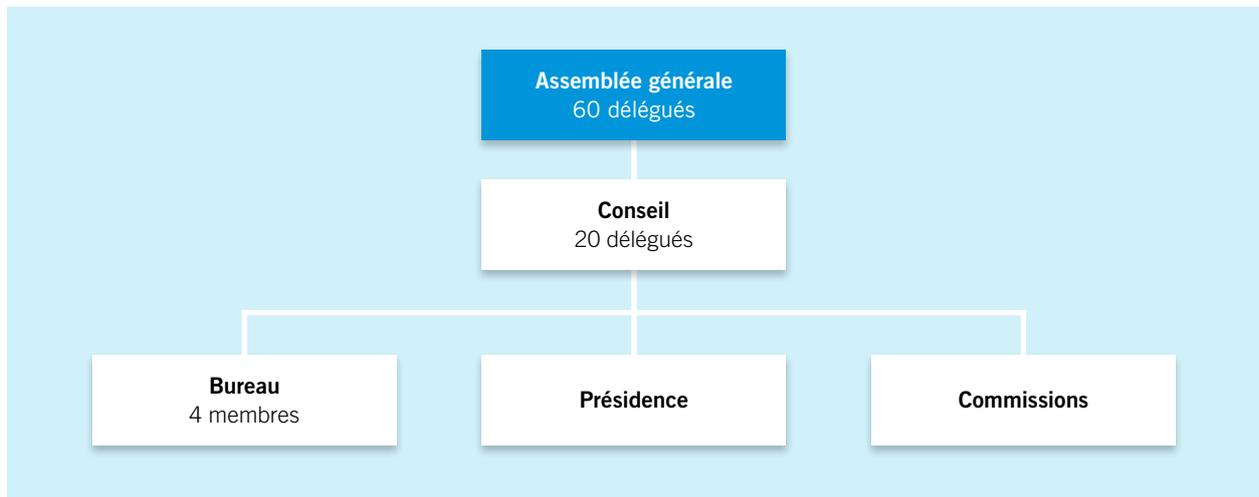
Organisation représentative de l'ensemble de l'industrie horlogère suisse, la FH a principalement pour buts et pour tâches de contribuer à la défense et au développement de la branche, d'établir un lien permanent entre ses membres pour la promotion de leurs intérêts communs, de représenter l'industrie horlogère suisse auprès des autorités et organisations économiques helvétiques et internationales, de faire valoir les intérêts de ses membres lors des procédures de consultation visant à l'élaboration de législations nationales et étrangères, de défendre en justice les intérêts de ses adhérents et de lutter activement contre les atteintes aux droits de propriété intellectuelle et contre les actes de concurrence déloyale.



# La FH en 2023

Au 31 décembre 2023, la FH regroupait 435 sociétés, associations et institutions (environ 90% des fabricants suisses d'horlogerie), dont 169 entreprises du secteur du produit terminé. Tant en ce qui concerne ses produits que ses marchés ou encore la taille de ses entreprises, l'horlogerie helvétique

se caractérise par sa très grande diversité. La FH est donc structurée de manière à pouvoir harmoniser les différents intérêts de ses membres grâce à la composition équilibrée de ses organes statutaires.



# L'assemblée générale

Organe suprême de l'association, l'assemblée générale se compose de 60 délégués au maximum disposant de 60 voix. D'une durée de trois ans, les mandats sont renouvelables.

L'assemblée générale se prononce notamment sur les questions qui lui sont soumises par le conseil concernant les intérêts de l'industrie horlogère suisse et la politique générale de l'association; elle élit les membres du conseil, ainsi que le président

de l'association, et nomme l'organe de révision; elle discute et approuve le rapport annuel et les comptes, ainsi que le régime des cotisations.

Au 31 décembre 2023, l'assemblée générale de la FH était composée des délégués suivants (certains disposent de plusieurs voix).

## **Grégory Affolter**

Affolter Group SA

## **Karlheinz Baumann**

Richemont International SA

## **Lorenz Bärlocher**

IWC Schaffhausen,  
Branch of Richemont International SA

## **Elie Bernheim**

Raymond Weil SA

## **Jérôme Biard**

Roventa-Henex SA

## **Guillaume Boilot**

TAG Heuer, Branch of  
LVMH Swiss Manufactures SA

## **Antony Boiteux**

Werthanor SA

## **Jean-Sébastien Bolzli**

Aéro Watch SA

## **Patrick Brandelet**

Joray & Wyss SA

## **Pascal Bratschi**

Manufacture des Montres Rolex SA

## **Pierre-André Bühler**

ETA SA Manufacture Horlogère Suisse

## **Jérôme Cavadini**

Officine Panerai, Branch of  
Richemont International SA

## **Pascal Dubois**

Dubois Dépraz SA

## **Joris Engisch**

Jean Singer & Cie SA

## **Christian Feuvrier**

Nivarox-FAR SA

## **Arianna Frésard**

Victorinox Swiss Army SA

## **David Guenin**

Gimmel Rouages SA

## **Philippe Gurtler**

Rolex SA

## **Emmanuel Henry**

Manufacture des Montres Rolex SA

## **Thibaut Jullien**

La Montre Hermès SA

## **Lars Kästle**

Breitling SA

## **Thierry Kenel**

The Swatch Group SA  
(vice-président FH)

## **Sébastien Lang**

Louis Lang SA

## **Aurélien Le Bigot**

LVMH Swiss Manufactures SA

## **Giuseppe Maesano**

Universo SA

## **Alain Marietta**

Métalem SA

## **Axel Meyer**

Richemont International SA

## **Pierre-André Meylan**

Piguet Frères SA

## **Jérôme Monnat**

Société des Montres West End SA

## **Stéphane Mouglin**

Gucci Swiss Timepieces SA

## **Corine Neuenschwander**

Neuenschwander Composants  
Horlogers SA

## **Marianne Pandiscia**

Multitime Quartz SA

## **Jean-Daniel Pasche**

(Président FH)

## **Flavio Pellegrini**

MGI Luxury Group Sàrl

## **Aubin Robert-Prince**

Robert Laminage SA

## **Alain Sierro**

Fraporlux Swiss SA

## **David Storrer**

Coloral SA

## **Manuela Surdez**

Goldec SA

## **François Thiébaud**

Tissot SA

## **Vladimiro Zennaro**

Bergeon SA



# Le conseil

Composé de vingt membres élus pour trois ans par l'assemblée générale, le conseil, qui se réunit en principe quatre fois par an, a les principales attributions suivantes: il définit la politique de l'association et veille à son application; il statue sur l'admission des membres; il donne son préavis sur les questions à soumettre à l'assemblée générale et exécute les décisions de cette dernière; il élit le bureau et désigne le ou les vice-présidents; il nomme les chefs de division et les membres des commissions;

## **Raynald Aeschlimann**

Omega SA

## **Karlheinz Baumann**

Richemont International SA

## **Lorenz Bärlocher**

IWC Schaffhausen, Branch of Richemont International SA

## **Jérôme Biard**

Roventa-Henex SA

## **Guillaume Boilot**

TAG Heuer, Branch of LVMH Swiss Manufactures SA

## **Matthias Breschan**

Compagnie des Montres Longines, Francillon SA

## **Pierre-André Bühler**

ETA SA Manufacture Horlogère Suisse

## **Christian Feuvrier**

Nivarox-FAR SA

## **Arianna Frésard**

Victorinox Swiss Army SA

## **Philippe Gurtler**

Rolex SA

il assure d'une manière générale le lien permanent entre les membres de l'association, les autorités et les tiers; il approuve les conventions conclues entre l'association et ses membres ou des tiers; etc.

Au 31 décembre 2023, le conseil était composé des membres suivants:

## **Emmanuel Henry**

Manufacture des Montres Rolex SA

## **Lars Kästle**

Breitling SA

## **Thierry Kenel**

The Swatch Group SA

## **Sébastien Lang**

Louis Lang SA

## **Alain Marietta**

Métalem SA

## **Axel Meyer**

Richemont International SA

## **Jean-Daniel Pasche**

FH

## **Aubin Robert-Prince**

Robert Laminage SA

## **Alain Sierro**

Fraporlux Swiss SA

# Le bureau et les commissions

Composé du président, des deux vice-présidents et d'un ou deux membres, le bureau examine les affaires qui lui sont déléguées par le conseil et exceptionnellement les questions présentant un caractère d'urgence.

A fin 2023 sa composition était la suivante:

**Jean-Daniel Pasche**

FH

**Carole Décosterd**

Rolex SA

**Thierry Kenel**

The Swatch Group SA

**Alain Marietta**

Métalem SA

Le président de la Commission financière est régulièrement invité aux séances du bureau.

La FH compte par ailleurs six commissions permanentes chargées d'examiner les questions d'intérêt général confiées à l'association.

Les commissions et leurs présidents:

**Commission économique**

Thierry Kenel

**Commission financière**

Pascal Bratschi

**Commission veille législative**

Olivier Blanc

**Commission juridique**

Jean-Daniel Pasche

**Comité de normalisation**

Pascal Cartier

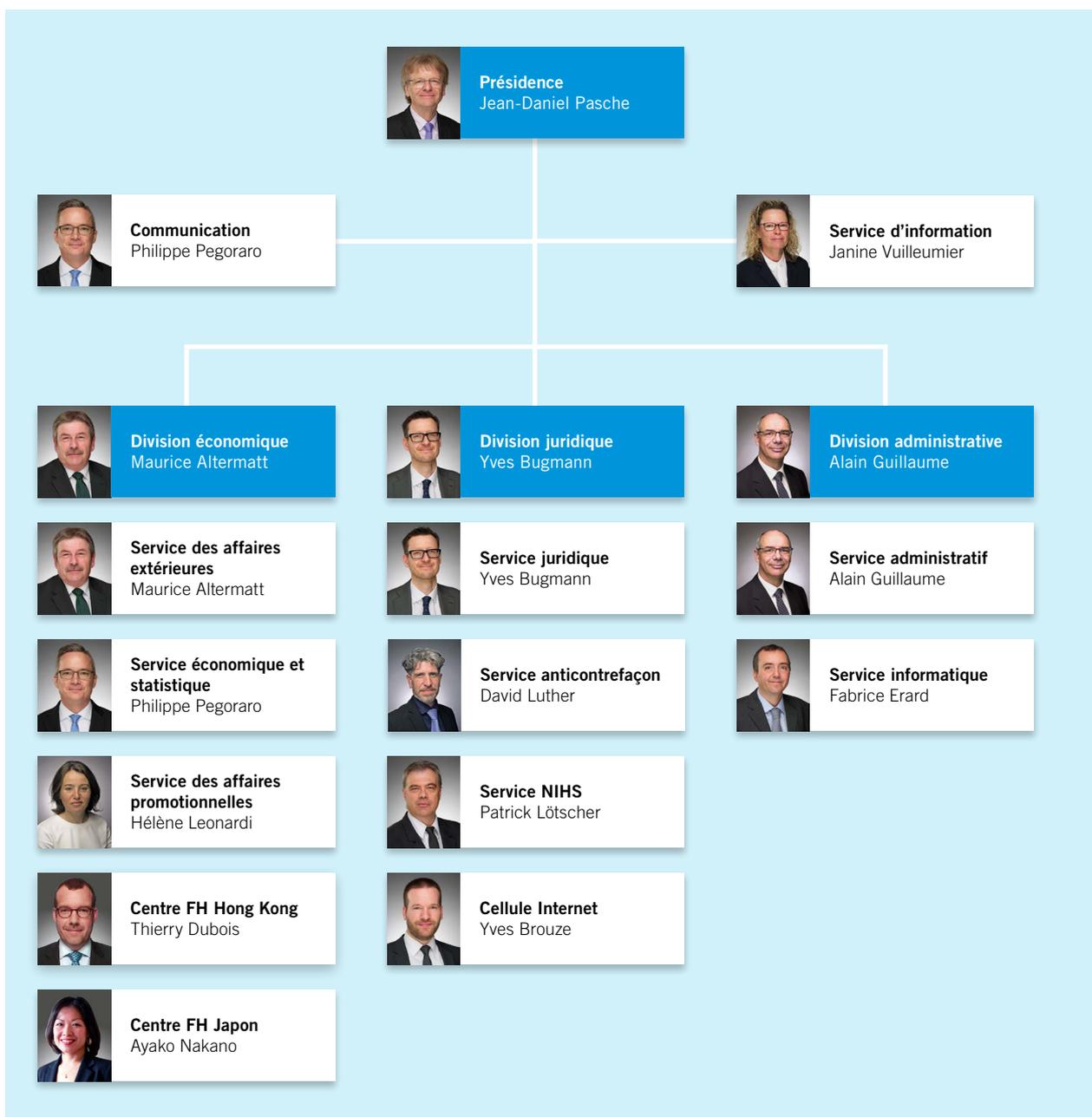
**Comité du groupement anticontrefaçon (GA)**

Jean-Daniel Pasche



# Les divisions et les services

Au 31 décembre 2023, la FH comptait 34 personnes en équivalent plein temps à Bienne (33,4 en 2022). Son organigramme est le suivant:



# Le réseau des partenaires

La FH ne serait rien dans le monde globalisé sans un solide réseau de partenaires, qui se comptent aussi bien dans la branche qu'à l'extérieur sur les cinq continents. La liste suivante donne un aperçu de ce réseau.

## Partenaires horlogers

- ♦ All India Federation of Horological Industries
- ♦ American Watch Association (AWA)
- ♦ Association des fabricants de décolletages et de taillages (AFDT)
- ♦ Association des fabricants et détaillants en horlogerie, marché suisse (AMS)
- ♦ Association patronale de l'horlogerie et de la microtechnique (APHM)
- ♦ Association patronale des industries de l'Arc-horloger apiah
- ♦ Association pour l'assurance qualité des fabricants de bracelets cuir (AQC)
- ♦ Association suisse pour la recherche horlogère (ASRH)
- ♦ Associazione Ticinese Industria Orologiera-ATIO
- ♦ Assorologi (Italie)
- ♦ BV Schmuck + Uhren (Allemagne)
- ♦ Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM)
- ♦ China Horologe Association
- ♦ Comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE)
- ♦ Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC)
- ♦ Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)
- ♦ Fédération de l'horlogerie (France)
- ♦ Fédération romande des consommateurs (FRC)
- ♦ Fondation de la Haute Horlogerie (FHH)
- ♦ Fondation Qualité Fleurier
- ♦ Fondation WOSTEP
- ♦ France Horlogerie Industries du Temps et des microtechniques
- ♦ Hong Kong Watch Manufacturers Association
- ♦ Infosuisse Information horlogère et industrielle
- ♦ Japan Clock and Watch Association
- ♦ Japan Watch Importers' Association
- ♦ Korea Watch and Clock Industry Cooperative
- ♦ SCBT - Swiss Center for Business and Technology Intelligence
- ♦ Société suisse de chronométrie (SSC)
- ♦ The Federation of Hong Kong Watch Trades & Industries Ltd
- ♦ Union des Fabricants d'Horlogerie de Genève, Vaud et Valais (UFGVV)
- ♦ Verband deutschschweizerischer Unternehmen der Uhren- und Mikrotechnik (VdU)

## Administration fédérale

- ♦ Bureau central du contrôle des métaux précieux
- ♦ Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI)
- ♦ Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)
- ♦ Office fédéral de la santé publique (OFSP)
- ♦ Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
- ♦ Présence suisse
- ♦ Secrétariat d'Etat à l'économie SECO



## Chambres de commerce

---

- ♦ Alliance des chambres de commerce suisses
- ♦ Chambre arabo-suisse du commerce et de l'industrie (CASCI)
- ♦ Chambre de commerce international (CCI)
- ♦ Chambre de commerce Suisse-Chine
- ♦ Chambre de commerce Suisse-Inde
- ♦ Joint Chambers of Commerce (Russie, Ukraine, Kazakhstan, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie)
- ♦ Swiss-Asian Chamber of Commerce
- ♦ Swiss Business Council Abu Dhabi
- ♦ Swiss Business Council Dubai
- ♦ Swiss Chamber of Commerce in Japan

## Organisations économiques

---

- ♦ BUSINESSEUROPE
- ♦ economiesuisse
- ♦ Switzerland Global Enterprise

## Organisations techniques

---

- ♦ CIBJO – The World Jewellery Confederation
- ♦ Comité FRANCECLAT
- ♦ Ecole d'ingénieurs ARC
- ♦ International Electrical Committee (IEC)
- ♦ Tokyo Watch Technicum

## Organisations douanières et policières

---

- ♦ Agenzia delle Dogane, Roma
- ♦ City of London Police
- ♦ Commandement général de la Guardia Civil (Espagne)
- ♦ Commandement général de la Guardia di Finanza (Italie)
- ♦ Direction générale des douanes et Droits indirects de la République française
- ♦ Europol
- ♦ Federal Bureau of Investigation (FBI)
- ♦ Interpol
- ♦ Organisation mondiale des douanes (OMD)
- ♦ Police cantonale de Neuchâtel
- ♦ Police cantonale du Jura
- ♦ U.S. Customs and Border Protection

## Organisations liées à la normalisation

---

- ♦ Association française de normalisation (AFNOR)
- ♦ Association suisse de normalisation (SNV)
- ♦ British Standards Institution (BSI)
- ♦ Bureau of Indian Standards (BIS)
- ♦ Comité européen de normalisation (CEN)
- ♦ Deutsches Institut für Normung (DIN)
- ♦ Federal Agency on Technical Regulating and Metrology (GOST R)
- ♦ International Organization for Standardization (ISO)
- ♦ Japanese Industrial Standards Committee (JISC)
- ♦ Korean Agency for Technology and Standards (KATS)
- ♦ Standardization Administration of China (SAC)

## Organisations luttant contre les contrefaçons

---

- ♦ Anti-Counterfeiting Group (ACG)
- ♦ Brandowners Protection Group (Gulf Cooperation Council)
- ♦ Ecole des Sciences Criminelles, UNIL
- ♦ INDICAM - Associazione italiana per la Lotta alla Contraffazione
- ♦ STOP PIRACY – Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie
- ♦ Swissness Enforcement
- ♦ The Anti-Counterfeiting Network (REACT)
- ♦ Union des fabricants

## Organisations juridiques

---

- ♦ Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI)
- ♦ Association suisse du droit de la concurrence
- ♦ Association suisse du droit européen
- ♦ Commission européenne, DG Environnement
- ♦ International Trademark Association (INTA)
- ♦ Ligue internationale du droit de la concurrence
- ♦ Organisation for an International Geographical Indications Network (Origin)





Fédération de l'industrie horlogère suisse FH  
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie FH  
Federation of the Swiss Watch Industry FH

Rue d'Argent 6  
2502 Biel/Bienne  
Switzerland

info@fhs.swiss  
www.fhs.swiss  
Tél. +41 32 328 08 28